

Vivre à Fontaine



JOURNAL COMMUNAL N° 16

3ème trimestre 2024



Édito

Ludivine CHEMSI et les membres de la commission communication

Ce numéro reprend la vie communale et associative du printemps.

Aussi les associations nous font part de leurs informations de rentrée.

Notre site internet est de nouveau opérationnel. Connectez vous à l'adresse suivante

<https://ville-de-fontainenotredame-59.fr/>

Vous y trouverez toutes les informations nécessaires et agendas de la commune.

Nous vous souhaitons un très bel été,

Bonne lecture !

Sommaire

3 La vie municipale

11 La vie communale

25 La vie associative

35 La vie économique

Votre Mairie

Place Jean Jaurès

Tél : 03.27.37.67.00

Fax : 03.27.37.67.09

Courriel

accueil@ville-de-fontainenotredame-59.fr

Heures d'ouverture :

Du lundi au jeudi

De 10h30 à 12h30

Et de 14h00 à 18h00

Le vendredi

De 10h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Application

Téléchargez sur play store ou apple store :

Fontaine Notre Dame appli



<https://www.facebook.com/MairiedeFontaineNotreDame/>



<https://www.instagram.com/mairiedefontainenotredame/>

Portail Famille

http://ci-aci.nextsys.fr/Portail_FontaineNotreDame

Plateforme demande d'urbanisme

<https://sve.sirap.fr/#/059244/connexion>

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>

RDV avec les élus

Monsieur Bruno IVANEC Maire reçoit sur RDV

uniquement le lundi de 15h30 à 18h00.

Les adjoints reçoivent également sur RDV.

Merci de vous rapprocher du secrétariat

Le mot du maire

Chères Fontenoises, chers Fontenois,

Les élections européennes du 9 juin dernier n'auraient pu être qu'un rendez-vous électoral à la hauteur de la campagne qui l'avait précédée : une absence de véritable débat, doublée d'un résultat programmé depuis longtemps par les sondages, tant nationalement que localement. Le Président de la République, en a décidé autrement. Nous avons dès lors vécu des choix politiques qui ont conduit à une dramatisation, une tension et des inquiétudes qui se sont ajoutées à toutes celles existantes. Aux colères multiples exprimées par le vote, le Président de la République a choisi d'y ajouter le chaos d'une dissolution de l'Assemblée Nationale.

Le 30 juin dernier une majorité de Cambrésiens ont fait le choix de confirmer les résultats de l'élection précédente, avec une volonté de rupture. Les projections nationales laissent présager d'une assemblée sans majorité solide. La période qui s'ouvre est donc chargée d'incertitudes, alors que la Nation avait besoin de concorde et de rassemblement face aux événements qui se présentent !

Face à cela et plus localement, nous continuons à agir à votre service pour faire en sorte qu'ici même la sérénité soit votre quotidien. Les travaux engagés pour la deuxième phase des travaux de l'église respectent le planning prévisionnel. Avec le soutien de la Communauté d'Agglomération de Cambrai et de la CAF, nous avons le projet de rénover entièrement les locaux de l'ancienne cantine qui accueille les activités de l'AJR. Ce chantier est prévu cet été pour une livraison en septembre. La finalisation de la sécurisation de la route nationale a été retardée par les travaux de rénovation de la chaussée entrepris par les agents départementaux. Le chantier sera donc achevé dès le début du mois de septembre. La politique d'économie d'énergie nous incite également à convertir l'éclairage public du quartier résidentiel du Bois vers des solutions basse consommation. Là encore, le soutien de la Communauté d'Agglomération et les subventions sollicitées auprès du Département du Nord seront déterminants dans la conduite de cet autre chantier. Un projet plus complexe est à l'étude concernant la rue du Canton de Chemillé : enfouissement des réseaux, réhabilitation des trottoirs et des stationnements ainsi que la sécurisation liée aux accès à l'école élémentaire y seront intégrés et vous sera présenté publiquement.

Le mois de juillet marque une rupture dans l'année : celle des festivités estivales, de la fin de l'école, des activités proposées par le centre aéré et les cérémonies, mais aussi de ses rendez-vous, pour certains perturbés par le calendrier électoral ou la météo : le festival Fontaine en Scène a été interrompu par la pluie mais la mobilisation des bénévoles a permis d'accueillir près de 600 spectateurs et les groupes déprogrammés nous ont déjà assuré de leur présence l'année prochaine ! La 2^{ème} édition du rallye du Souvenir a dû être annulée par la tenue des élections législatives. De même le traditionnel concert de notre Harmonie Municipale n'a pu se dérouler le 7 juillet, mais les musiciens vous attendent nombreux le 15 septembre à 18h, pour une ambiance disco à la Salle des Fêtes.

Les prochaines pages vous permettront de découvrir la vie communale de ses derniers mois portée par l'équipe municipale, les associations et les bénévoles. Je souhaite à chacun un bel été en vous donnant rendez-vous à la rentrée lors des cérémonies commémorant le 80^{ème} anniversaire de la libération de Fontaine, le samedi 7 septembre à partir de 11h et le 6 octobre pour la 3^{ème} édition des Foulées de la Folie.



Le maire, Bruno Ivanec

Vie municipale

Compte-rendu Conseil municipal du 10 avril 2024

ORDRE DU JOUR :

1. Décisions sur délégation CM – Rapport du Maire
2. Compte Administratif 2023
3. Compte de Gestion 2023
4. Affectation du Résultat 2023
5. Budget Primitif 2024
6. Taux des Impôts Locaux 2024
7. Subventions 2024
8. Association « Animation Jeunesse Rurale » – Convention de partenariat
9. Référent déontologue
10. Centre de Loisirs – Juillet 2024 – Organisation
11. Organisation des élections européennes

1. Rapport du Maire sur les décisions prises en vertu de la délégation du CM (Art. L.2122-22 du CGCT)

Décision du Maire n° 2024-02 du 29/03/2024 – Entretien des Espaces Verts – Contrat avec la Sarl DINOIR Parcs & Jardins

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment ses articles L.2122-21 et L.2122-22 ;
- Vu la Délégation du Conseil Municipal accordée au Maire par Délibération en date du 10 juin 2020 ;
- Considérant la nécessité de confier l'entretien d'une partie des espaces verts de la Commune à une entreprise privée compte tenu de la charge de travail des Services Techniques municipaux ;
- Considérant que cette prestation est prévue au Budget Primitif 2024 de la Commune ;
- Considérant que l'offre faite par la Sarl DINOIR Parcs et Jardins de FONTAINE NOTRE DAME, qui propose de réaliser la prestation pour un montant annuel révisable de 19 203,70 Euros hors taxe la première année, est tout à fait raisonnable ;
- Vu le projet de contrat d'entretien établi à cet effet ;

DECIDE :

- de confier l'entretien d'une partie des espaces verts de la Commune, situés route Nationale, route de Bapaume, place Jean Jaurès, lotissement « Résidence du Bois », Cimetière Communal et rue de la République précisés au contrat annexé à la présente, à la SARL DINOIR – 59400 Fontaine Notre Dame, pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025, pour un montant annuel de 19 203,70 Euros hors taxe.
- d'approuver la clause de reconduction tacite de ce contrat, qui pourra être renouvelé quatre fois pour une durée d'un an à compter du 1^{er} avril 2025, ainsi que les conditions de révision du prix.
- de signer le contrat à intervenir, qui sera joint à la présente décision, ainsi que tout document y afférant.
- d'imputer cette dépense à l'article 61521 du Budget Communal.

2. Compte Administratif 2023

Mme Ludivine CHEMSI, Adjointe, donne lecture du Compte Administratif 2023, qui se résume comme suit :

Section	Résultat à la Clôture de l'Exercice Précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice	Résultat de Clôture	Restes à Réaliser (Solde)	Résultat Cumulé (Restes à Réaliser Inclus)
INVESTISSEMENT	-76 380,36	0,00	78 318,06	1 937,70	-73 900,00	-71 962,30
FONCTIONNEMENT	590 019,06	-15 880,36	292 704,73	866 843,43	0,00	866 843,43
TOTAL :	513 638,70	-15 880,36	371 022,79	868 781,13	-73 900,00	794 881,13

Monsieur IVANEC Bruno, ayant quitté la séance, il est proposé au conseil de bien vouloir :

- Constater les identités de valeur avec les indications du Compte de Gestion établi par le Trésorier.
- Reconnaître la sincérité des restes à réaliser en investissement, pour un solde déficitaire de : 73 900,00 €.
- Arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

<input checked="" type="checkbox"/> Décision :	Adopté
<small>DCM n° 2024-05</small>	• Pour : 16 • Contre 0 • Abstentions : 0

3. Compte de Gestion 2023

M. le Maire propose l'approbation du Compte de Gestion 2023 dressé par M. Vincent HODENT, Receveur Municipal (Résultats identiques au Compte Administratif 2023).

<input checked="" type="checkbox"/> Décision :	Adopté
<small>DCM n° 2024-06</small>	• Pour : 17 • Contre 0 • Abstentions : 0

4. Affectation du Résultat 2023

- Vu le Compte Administratif 2023, approuvé ce jour ;

Résultat d'Investissement au 31/12/2023 :	1 937,70
Restes à Réaliser / SOLDE (Recettes – Dépenses) :	-73 900,00
Besoin de financement au 31/12/2023 :	-71 962,30

- Statuant sur l'affectation du Résultat de Fonctionnement de l'Exercice 2023, lequel se résume ainsi :

Résultat de Fonctionnement antérieur reporté :	590 019,06
Part affectée à l'Investissement :	-15 880,36
Résultat de Fonctionnement de l'Exercice 2023 :	292 704,73
Résultat de Fonctionnement de Clôture au 31/12/2023 :	866 843,43

- **PROPOSE** d'affecter le Résultat de Fonctionnement 2023 comme suit :

* Affectation au financement de l'Investissement :	71 962,30
* Report au Compte 002 (Financement Charges de fonctionnement)	794 881,13
Total :	866 843,43

<input checked="" type="checkbox"/> Décision :	Adopté
<small>DCM n° 2024-07</small>	• Pour : 17 • Contre 0 • Abstentions : 0

Vie municipale

5. Budget Primitif 2024

M. le Maire rappelle à l'assemblée que la date limite d'adoption du budget primitif et de fixation des taux des Taxes Directes Locales est fixée au 15 avril.

M. le Maire rappelle que le Conseil Municipal, en date du 22 juin 2022, a adopté la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2023.

Il précise que cette nomenclature permet la mise en place de la fongibilité des crédits (hors dépenses de personnel) permettant les mouvements de crédits de chapitre à chapitre et ce dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

Il donne lecture du projet de Budget Primitif 2024 qui s'équilibre comme suit :

- Section de Fonctionnement : **2 138 873,13 €**
- Section d'Investissement : **1 273 647,30 €**

il est proposé au conseil de bien vouloir

- VOTER le Budget Primitif 2024 au niveau du chapitre tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement.
- APPROUVE le principe de la fongibilité des crédits (hors dépenses de personnel) permettant les mouvements de crédits de chapitre à chapitre et dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections

G:\WORD97\FINDIC\CMRCM\RCM 2024 04 10.docx

<input checked="" type="checkbox"/> Décision :	Adopté
DCM n° 2024-08	• Pour : 17 • Contre 0 • Abstentions : 0

6. Taux des Impôts Locaux 2024

M. le Maire rappelle à l'assemblée que les taux des Taxes Directes Locales doivent être fixés et votés pour le 15 avril.

Il rappelle que la loi des finances 2020 a acté la suppression intégrale de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Ainsi au 1^{er} Janvier 2023, plus aucun contribuable ne paie la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Depuis cette réforme, les communes ont été compensées par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties.

M. le Maire précise qu'à partir de 2023, le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux d'imposition de la fiscalité directe locale pour l'année 2024 soit :

- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : **37,21 %**
(taux global qui se décompose de la part communale de la taxe foncière sur les propriétés bâties de 17,92 % additionné à la part départementale à 19,29 %)
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : **50,74 %**
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : **16,40 %**

Il précise que le produit direct local attendu s'élève à 641 643,00 €.

<input checked="" type="checkbox"/> Décision :	Adopté
DCM n° 2024-09	• Pour : 17 • Contre 0 • Abstentions : 0

7. Subventions 2024

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de procéder à la répartition des subventions pour l'année 2024.

Il précise que les conseillers municipaux, membres du bureau des associations concernées ne peuvent pas prendre part aux votes.

Associations	Subvention	Ne prennent pas part aux votes	Pour	Contre	Abstentions
- Comité des Fêtes – FONTAINE ND	7 000,00	Lemaire F -Leleu M -Deloffre B	14	0	0
- Comité des Fêtes – FND – Subv exceptionnelle – Festival musique	1 700,00	Lemaire F -Leleu M -Deloffre B	14	0	0
- Harmonie Municipale – FONTAINE ND – Ecole de musique	2 700,00		17	0	0
- Harmonie Municipale – FONTAINE ND	3 000,00		17	0	0
- Association Tennis de Table - FONTAINE ND	1 000,00		17	0	0
- Club de détente - FONTAINE ND	300,00		17	0	0
- C.C.A.S. - FONTAINE ND	8 000,00		17	0	0
- Union Sportive - FONTAINE ND	6 700,00		17	0	0
- Amicale Laïque - FONTAINE ND	1 500,00		17	0	0
- Assoc. « ACVG-CATM » - FONTAINE ND	300,00		17	0	0
- Association Gymnastique Fontenoise - FONTAINE ND	250,00	Potdevin M.	16	0	0
- Association « FONTAINE Actions » - FONTAINE ND	250,00		17	0	0
- Amicale du Personnel Communal – FONTAINE ND	3 500,00		17	0	0
- Association Marcheurs Fontenois – FONTAINE ND	250,00	Leleu M. – Chemsil L.	15	0	0
- Association STEP ATTITUDE – FONTAINE ND	250,00		17	0	0
- Institut de Recherche sur le Cancer - LILLE	120,00		17	0	0
- Institut Pasteur - LILLE	90,00		17	0	0
- Amicale des Donneurs de Sang – BANTIGNY	150,00		17	0	0
- USEP – Comité de CAMBRAI	100,00		17	0	0
- Assoc. « Cambrésis-Tremplin » - Cambrai (Epicierie sociale)	200,00		17	0	0
- Croix Rouge – Cambrai	80,00		17	0	0
- Secours Catholique	80,00		17	0	0
- Assoc. « Animation Jeunesse Rurale » (LALP) (Part. Activités)	10 208,70		17	0	0
- Association d'Information sur l'Habitat du Cambrésis – Cambrai	300,00		17	0	0
Total :	48 028,70				

8. Association « Animation Jeunesse Rurale » - Convention de partenariat

M. le Maire expose à l'assemblée que la commune apporte son soutien financier à l'Association « Animation Jeunesse Rurale », sous forme d'une subvention annuelle, depuis 2006.

Il informe que la convention de partenariat qui définit les objectifs à atteindre par l'Association, ainsi que les moyens humains, matériels et financiers à mettre en œuvre pour y parvenir, en particulier le versement d'une subvention annuelle par la Commune à l'A.J.R. doit être renouvelée pour une période de trois ans (Janvier 2024 à Décembre 2027).

Vie municipale

Il précise que le montant annuel pour 2024 est fixé à 10.208,70 Euros.

Il donne lecture du projet de convention établi à cet effet, et demande au conseil municipal de se prononcer sur cet acte et de l'autoriser à le signer, ainsi que tout document s'y rapportant.

<input checked="" type="checkbox"/> Décision :	Adopté
DCM n° 2024-11	• Pour : 17 • Contre 0 • Abstentions : 0

9. Référent déontologue des élus locaux

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment son article L.1111-1-1, ainsi que les articles R.1111-1-A et suivants qui précisent que « tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local » ;

Vu la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (article 218) ;

Vu le décret n° 2022-1520 du 6 décembre 2022 relatif au référent déontologue de l'élu local et notamment son article 1er ;

Vu l'arrêté du 6 décembre 2022 pris en application du décret précité ;

Considérant que le référent déontologue doit être désigné par les organes délibérants ;

Considérant que les missions du référent déontologue sont exercées en toute indépendance et impartialité par des personnes choisies en raison de leur expérience et de leurs compétences ; que les missions de référent déontologue peuvent notamment être assurées, par un collège de personnes n'exerçant au sein des collectivités auprès desquelles elles sont désignées aucun mandat d'élu local, n'en exerçant plus depuis au moins 3 ans, n'étant pas agent de ces collectivités et ne se trouvant pas en situation de conflit d'intérêt avec celles-ci ;

Considérant que plusieurs collectivités territoriales, groupements de collectivités territoriales ou syndicats mixtes visés à l'article L.5721-2 peuvent désigner un même référent déontologue pour leurs élus par délibérations concordantes ;

Considérant que par délibération en date du 21 février 2024, le conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération de CAMBRAI a désigné comme référent déontologue :

- M. Didier LHOMME, professeur des universités, professeur de droit public à l'Université polytechnique des Hauts de France ;
et
- M. Jean-Yves MARECHAL, professeur des universités, professeur de droit privé et de sciences criminelles à l'Université de Lille ;

Considérant que MM. LHOMME et MARECHAL acceptent d'assurer les fonctions de référent déontologue auprès des élus de la Communauté d'agglomération de Cambrai et de ses communes membres qui le souhaiteraient ;

Considérant que le Collège de référents déontologues peut être saisi par tout élu local de la collectivité. Il pourra être saisi directement par les élus, par voie écrite, de préférence par mail précisant dans son objet « saisine du référent déontologue – Nom de la collectivité – Confidentiel ».

Lorsqu'il est saisi, le Collège de référents déontologues doit informer la collectivité de sa saisine afin que cette dernière puisse engager la dépense correspondante.

Considérant que le Collège de référents déontologues doit exercer sa mission en toute indépendance et impartialité et ne peut recevoir d'injonctions extérieures. Le Collège communiquera l'avis à l'élu concerné dans un délai raisonnable et proportionné à la complexité de la demande, par écrit ou à l'oral en fonction du souhait de l'élu concerné. Les avis et conseils donnés par le référent déontologue demeurent consultatifs.

Il est proposé au conseil de bien vouloir :

- Désigner de façon concordante les mêmes déontologues que la Communauté d'Agglomération de CAMBRAI soit MM. LHOMME et MARECHAL jusqu'à l'expiration du mandat 2020-2026
- Valider les modalités de saisine du référent déontologue ;
- Fixer la rémunération du Collège de référents déontologues conformément aux dispositions de l'arrêté du 6 décembre 2022 à savoir des vacations dont le montant est de 300 € pour la présidence effective d'une séance du collège d'une demi-journée et de 200 € pour la participation effective à une séance du collège d'une demi-journée (ces indemnités ne sont pas cumulables)
- Dire que les crédits budgétaires sont prévus

<input checked="" type="checkbox"/> Décision :	Adopté
DCM n° 2024-12	• Pour : 17 • Contre 0 • Abstentions : 0

10. Centre de Loisirs – Juillet 2024 - Organisation

Il est proposé à l'assemblée de définir les modalités d'organisation du Centre de Loisirs qui doit fonctionner cet été, durant le mois de juillet :

Vie municipale

- **Fonctionnement** : Centre de Loisirs avec repas du midi, dans les locaux du Groupe Scolaire.
- **Période et Horaire** : du 8 au 31 Juillet 2024, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
- **Effectif maximum** : L'effectif maximum sera de 80 enfants âgés de 3 à 13 ans.
- **Encadrement** : 1 directrice (BAFD), Vanessa STIEVET - Titulaire permanente
Recrutement de 7 animateurs saisonniers titulaires ou stagiaires BAFA (maximum)
- **Rémunérations** : Pour les saisonniers, montant fixé en fonction de leur temps de travail effectif d'animation, et basé sur les grades et échelons suivants de la filière « Animation » :

Emploi saisonnier	Grade de référence	Echelon	Brut	Indice I.N.M.
ANIMATEUR CLSH – Titulaire BAFA	Adjoint d'Animation (Cat. C)	9 ^{ème} / Echelle C1	401	376
ANIMATEUR CLSH – Stagiaire BAFA	Adjoint d'Animation (Cat. C)	1 ^{er} / Echelle C1	367	366

TARIFS :

FRAIS de SEJOUR :	« FONTAINE ND »	« EXTERIEUR »	
QF de 0 à 369 €	0,10		<i>Tarifs horaires fixés par délibération du 21/12/2022. (appliqués à l'ensemble de la structure ALSH avec effet du 01/01/2023) Inscriptions à la semaine complète. Facturation sur la base d'une journée = 8 heures. Inscription sur le portail famille Règlement des frais de séjour par titre de recette avant le début du CLSH.</i>
QF de 370 à 499 €	0,25		
QF de 500 à 700 €	0,35		
QF de 701 à 900 €	0,50		
QF de 901 à 1400 €	0,75		
QF > à 1400 €	0,90		
FRAIS de REPAS :	3,30	4,40	<i>Tarifs fixés par délibération du 24/11/2021 (effet au 1/01/2022) Paiement des repas à la fin du CLSH (Titres de Recette)</i>

<input checked="" type="checkbox"/> Décision :	Adopté
DCM n° 2024-13	• Pour : 17 • Contre 0 • Abstentions : 0

Focus sur le budget communal

Lors du Conseil Municipal du 10 avril, le conseil municipal a voté le budget primitif 2024.

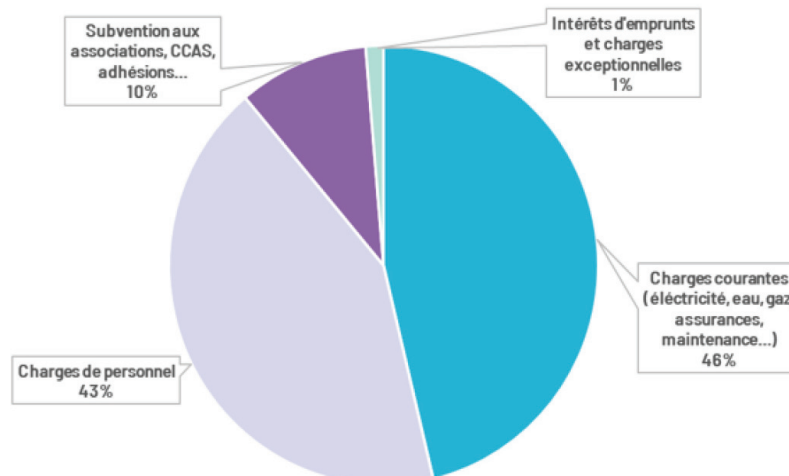
Comme chaque année, nous vous proposons une explication de celui-ci.

Le budget des collectivités territoriales est réparti en 2 sections : Le fonctionnement et l'investissement.

Le fonctionnement reprend l'ensemble des dépenses « courantes » telles que les charges de consommables, les charges de personnel... L'investissement correspond aux nouvelles acquisitions ou renouvellement et aux tra-

Comment sont réparties les dépenses de fonctionnement?

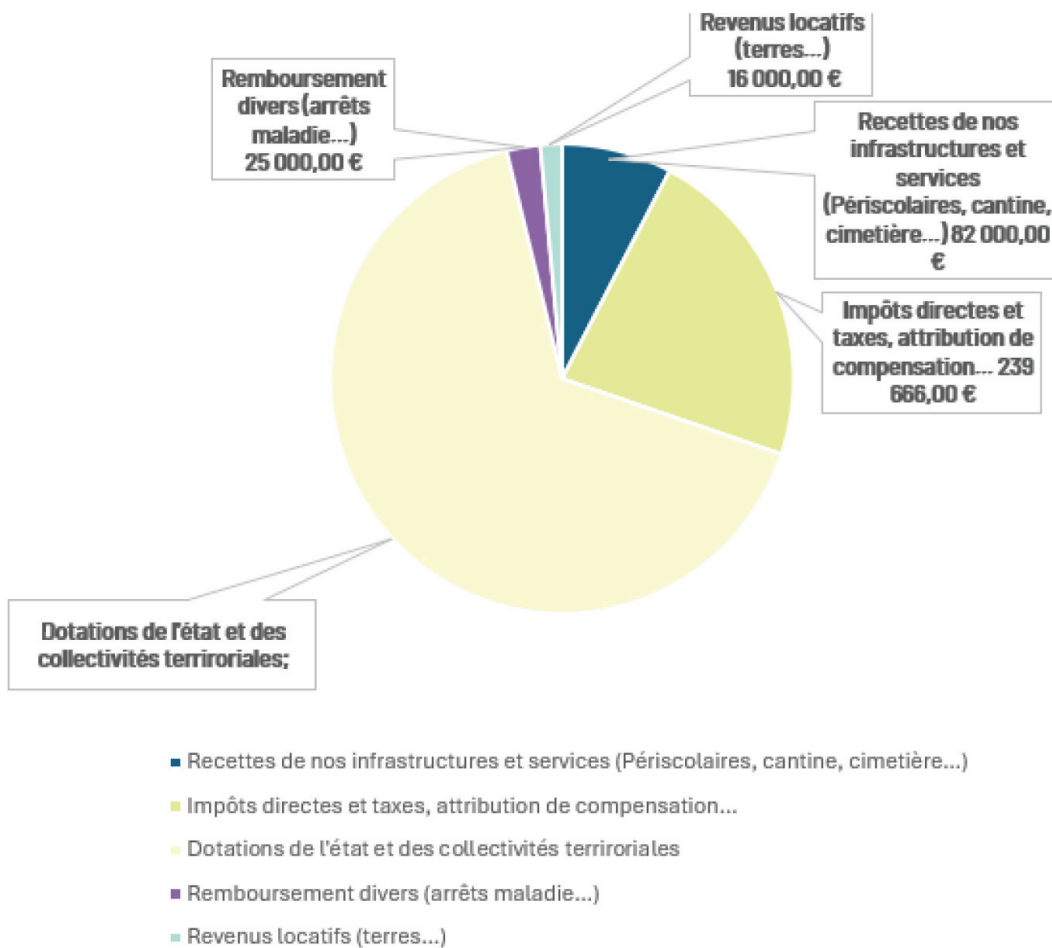
2 138 873.13 € dont 614 000 € affectés à l'investissement



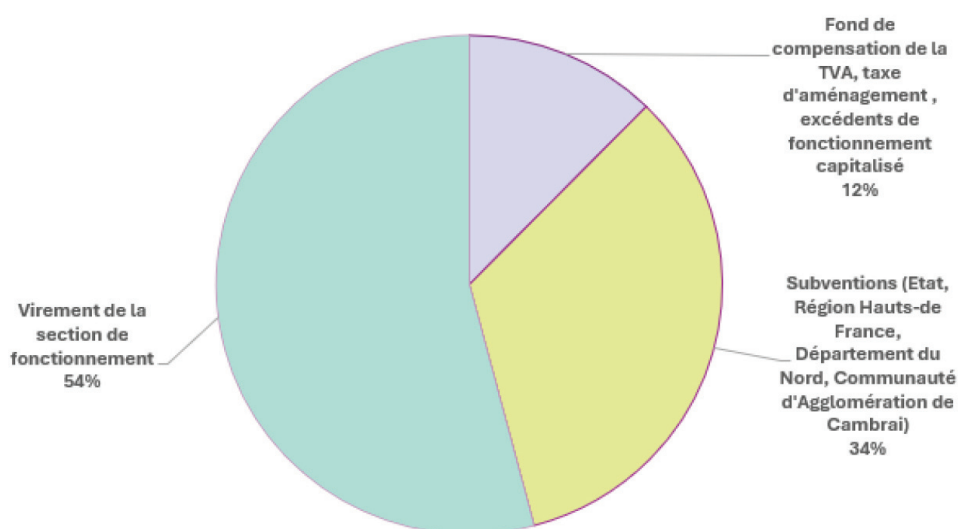
Focus sur le budget communal

Comment sont réparties les recettes de fonctionnement?

2 138 873.13 € dont 794 881.13 € d'excédent de fonctionnement reporté de l'année 2023



Comment sont financés les Investissements 2024 ?



Ludivine Chemsy et la commission Budget-Finances

Vie municipale

1er mai 2024

Défilé du 1er mai et mise à l'honneur
d'une médaillée du travail



8 mai 2024

Commémoration du 79ème anniversaire
de la Victoire du

8 mai 1945



18 juin 2024

Journée nationale commémorative de
l'appel du Général de Gaulle du

18 juin 1940



Vie municipale

Recensement citoyen à 16 ans et liste électorale : inscription d'office à 18 ans.

INFORMATION AUX ÉLECTEURS

Liste électorale - Inscription d'office à 18 ans



* Il est obligatoire de faire le recensement citoyen dès l'âge de 16ans.

Après avoir fait votre recensement citoyen:

- vous obtenez une attestation de recensement (attestation indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen ou un concours administratif en France.
- Vous êtes convoqué à la JDC (journée défense et citoyenneté.)
- Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18ème anniversaire et pourrez alors voter.



L'Insee se base sur les informations que vous avez données lors de votre [recensement citoyen](#).

En conséquence, vous êtes inscrit d'office sur la liste électorale de la commune où vous vous êtes fait recenser.

Le recensement est obligatoire !!

Comment faire sa demande de Carte Nationale d'Identité (CNI) ou passeport?

Je me rends sur www.ants.gouv.fr

Je réalise une pré-demande de Carte d'identité et/ou passeport.

Je me connecte ou m'identifie sur France Connect et je remplis le formulaire.

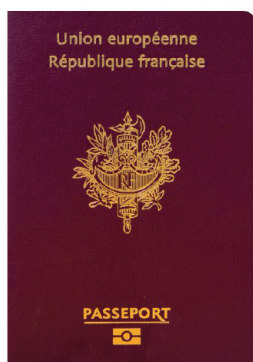
Je conserve le numéro de pré-demande et/ou le QR code.

Je prends rdv dans une mairie habilitée sur <https://passeport.ants.gouv/services/geolocaliser-une-mairie-habilitee>.

Je donne mon numéro de dossier et le complète avec mes empreintes digitales.

Lorsque la carte est disponible, je reçois un SMS.

Je vais retirer, dans la mairie choisie, ma carte d'identité et/ou passeport pendant les heures d'ouverture.

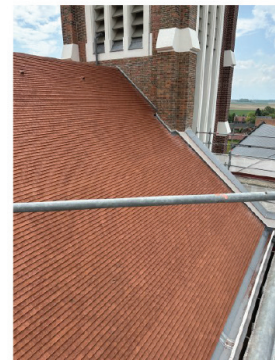
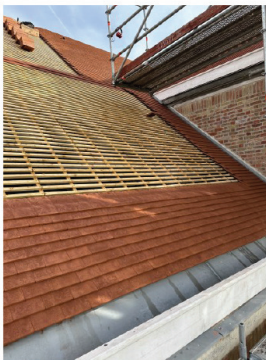
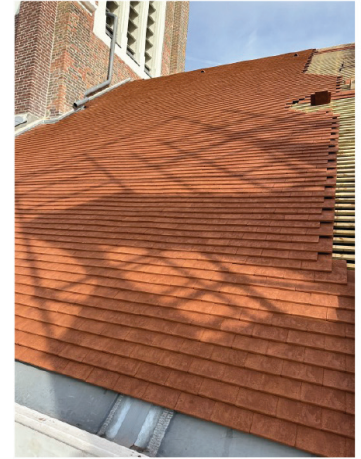


Les travaux

Eglise 2ème tranche

Conformément au planning, les travaux se poursuivent par :

- Remplacement des parties de la charpente endommagées : (chevrons, liteaux etc.) : terminé
- Réfection complète des chéneaux : terminé
- Réparation des maçonneries : recimentage des wanbergues (murets dépassant de la toiture) : terminé
- Couverture zinc sur toutes les wanbergues : en cours
- Piquetage des joints, remplacements des briques abimées : en cours
- Pose de la nouvelle couverture. Celle-ci est en tuile rouge identique à la couverture d'origine (1926) : en cours.



Sécurisation RD 630/140/142

-Pour des raisons budgétaires, ces travaux étaient prévus en 2 phases. Cette dernière consiste à réaliser un marquage en résine aux carrefours de la route nationale .Elle devait démarrer début 2ème trimestre 2024.. Dans le même temps, le Service Voirie du Département a planifié la pose d'un coulis d'enrobé sur toute la longueur de la route nationale entre les panneaux d'entrée et de sortie de Fontaine. Les travaux de marquage seront effectués après la pose. Après plusieurs reports liés aux conditions météo, la pose de ce coulis d'enrobé devrait intervenir début juillet et le marquage résine début septembre.

Philippe Beauvois, adjoint au maire et la commission, travaux et urbanisme.



Aménagement de combles
Couverture
Maçonnerie
Rénovation
Rejointoiement

592, Rue Jules Ferry
59400 FONTAINE NOTRE DAME
03 27 83 13 31

Entreprise Générale

ehequette@aol.com



SARL Emmanuel HEQUETTE

ELECTRICITE GENERALE PARTICULIERS
Chauffage électrique • Domotique
Motorisations de portails

621, Rte Nationale
59400 FONTAINE Notre DAME **06 11 46 54 25**

Quelques rappels pour le maintien d'un cadre de vie agréable

Divagation des chiens



Depuis quelques temps, nous sommes confrontés à une recrudescence d'animaux domestiques (chiens et chats) laissés en liberté sur le domaine public et livrés à eux-mêmes, avec tous les risques que cela peut engendrer. Pour eux, c'est la liberté, mais pour la population, ce sont des nuisances en tous genres: peur pour les enfants ou les personnes âgées, déjections, risques d'accidents, aboiements...

De plus, en plus d'intrusions sont constatées chez les particuliers avec notamment des dégâts au niveau des jardins et des poulaillers.

La sécurité étant l'affaire de tous, nous comptons sur votre responsabilité et votre civisme afin de ne pas laisser sans surveillance vos animaux domestiques en dehors de votre propriété. Nous espérons ainsi faire cesser ces incivilités qui nuisent à la quiétude de notre commune.

La qualité de vie dépend de la bonne volonté de tous, savoir vivre en société c'est respecter les autres.

Nous vous rappelons que les propriétaires d'animaux en divagation enfreignent la loi. Il leur est donc demandé de les garder sous surveillance afin d'en limiter les nuisances. Il est également conseillé aux propriétaires de chiens ou de chats de les faire tatouer ou pucer et/ou de leur faire porter un collier avec une médaille ce qui permet une identification simple et rapide en cas de perte d'animal.

Nuisances sonores en lien avec les travaux et la tonte des pelouses

En France, les nuisances sonores occasionnées par la tonte des pelouses ou les travaux ne peuvent avoir lieu en dehors des horaires ci-dessous:

Jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Nids de frelons



Avec l'été, les guêpes et les frelons sont de retour! Et leurs piqûres peuvent être dangereuses!

Il existe deux genres de frelons : les européens et les asiatiques. Si le premier n'est pas dangereux et a pour rôle de réguler l'écosystème, le second est bien plus dangereux. [Le frelon asiatique](#) pique plus profondément que son cousin européen et menace la biodiversité. Les insectes pillent les ruches et tuent les abeilles. Pour se débarrasser de ce genre de nuisibles, l'État recommande de n'appeler les pompiers qu'en "*cas de danger imminent : proximité avec une école, d'un hôpital, nid au sein d'une habitation*". Pour le reste, "*il appartient au propriétaire privé de solliciter (à ses frais) l'intervention d'un professionnel de la destruction des nids de frelons asiatiques*".

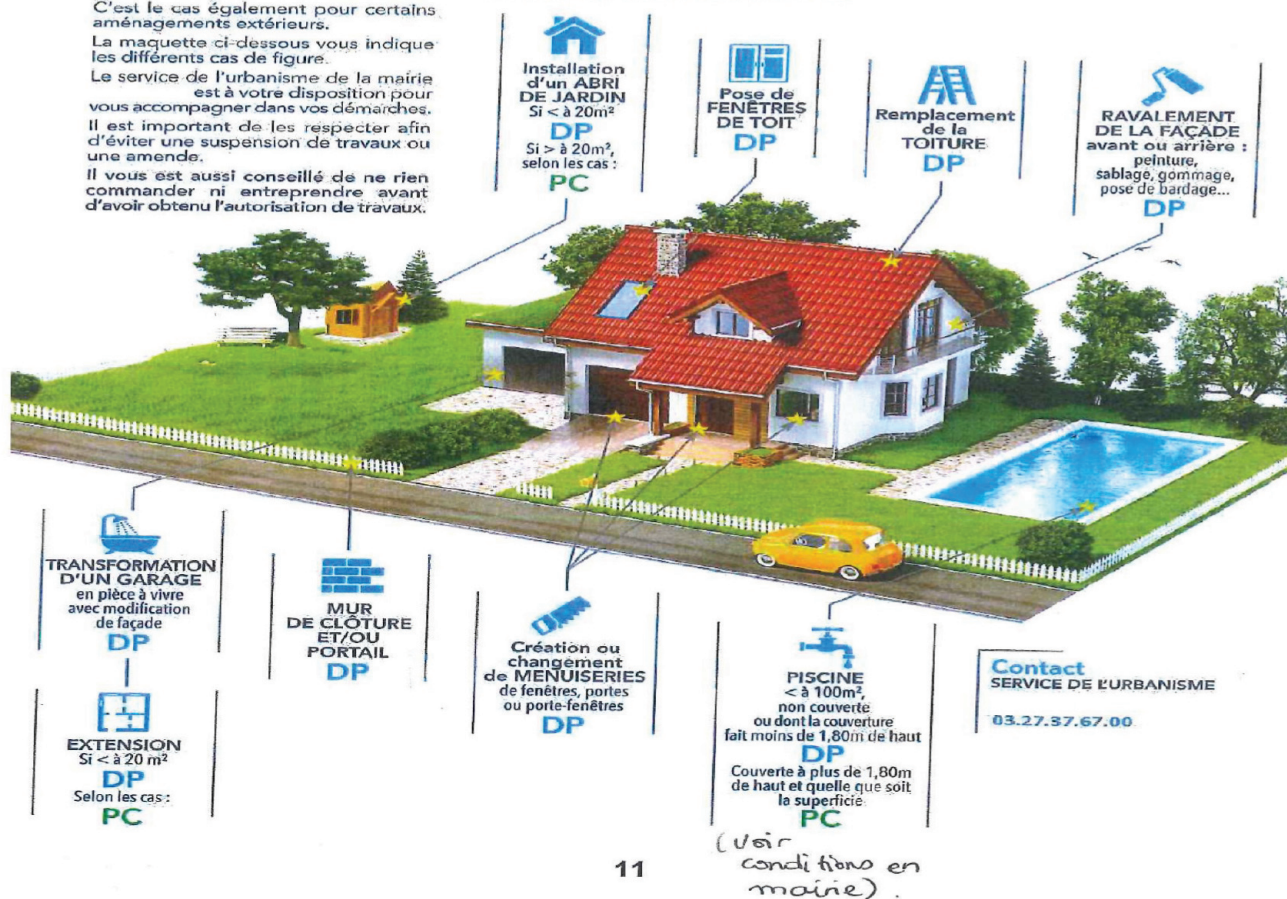
Urbanisme

Rappel de procédure d'urbanisme

Vous êtes propriétaires et vous souhaitez faire des travaux, Voici quelques conseils et exemples afin de respecter les obligations du code de l'urbanisme.
« En général, toute intervention touchant à l'extérieur de votre maison doit faire l'objet d'une demande d'autorisation de travaux. »

En fonction de leur nature, ils peuvent faire l'objet d'une simple Déclaration Préalable DP ou d'un Permis de Construire PC

C'est le cas également pour certains aménagements extérieurs. La maquette ci-dessous vous indique les différents cas de figure. Le service de l'urbanisme de la mairie est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches. Il est important de les respecter afin d'éviter une suspension de travaux ou une amende. Il vous est aussi conseillé de ne rien commander ni entreprendre avant d'avoir obtenu l'autorisation de travaux.



Propriétaire d'un bien immobilier, lorsque vous terminez une construction pour laquelle vous avez obtenu une autorisation d'urbanisme, vous devez, **dans les 90 jours suivant l'achèvement des travaux**, déposer en mairie le formulaire de déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) joint à votre Arrêté mais **également la Direction générale des Finances publiques dans certains cas (nouvelle construction, agrandissement ou démolition, changement de destination)** par une déclaration en ligne directement dans votre espace personnel sur impots.gouv.fr, via l'onglet Démarches > Gérer mes biens immobiliers.

La déclaration sert à déterminer la valeur locative cadastrale (le loyer annuel que la propriété pourrait produire si elle était louée). Elle sert aussi de base de calcul aux impôts directs locaux : taxe d'habitation sur les résidences secondaires, taxe foncière, cotisation foncière des entreprises (CFE).

+d'infos : contactez votre centre des impôts foncier territorialement compétent en privilégiant la messagerie sécurisée au sein de votre espace sur www.impots.gouv.fr.

La collecte des déchets verts à Fontaine



LE RAMASSAGE DES DECHETS VERTS AURA LIEU AUX DATES SUIVANTES :

- VENDREDI 19 JUILLET 2024

- VENDREDI 9 AOÛT 2024

- VENDREDI 23 AOÛT 2024

- VENDREDI 30 AOÛT 2024

- LES VENDREDIS 6-13-20 ET 27 SEPTEMBRE 2024

- LES VENDREDIS 4-11-18 ET 25 OCTOBRE 2024



Le calendrier des collectes 2024 de la commune de Fontaine Notre Dame est disponible en mairie ET sur le site de l'Agglomération de Cambrai.

CALENDRIER DES COLLECTES 2024

COMMUNE : **FONTAINE NOTRE DAME**

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 Lu	1 Je	1 Ve	1 Lu	1 Me	1 Sa
2 Ma	2 Ve	2 Sa	2 Ma	2 Je	2 Di
3 Me	3 Sa	3 Di	3 Me	3 Ve	3 Lu
4 Je	4 Di	4 Lu	4 Je	4 Sa	4 Ma
5 Ve	5 Lu	5 Ma	5 Ve	5 Di	5 Me
6 Sa	6 Ma	6 Me	6 Sa	6 Lu	6 Je
7 Di	7 Me	7 Je	7 Di	7 Ma	7 Ve
8 Lu	8 Je	8 Ve	8 Lu	8 Me	8 Sa
9 Ma	9 Ve	9 Sa	9 Ma	9 Je	9 Di
10 Me	10 Sa	10 Di	10 Me	10 Ve	10 Lu
11 Je	11 Di	11 Lu	11 Je	11 Sa	11 Ma
12 Ve	12 Lu	12 Ma	12 Ve	12 Di	12 Me
13 Sa	13 Ma	13 Me	13 Sa	13 Lu	13 Je
14 Di	14 Me	14 Je	14 Di	14 Ma	14 Ve
15 Lu	15 Je	15 Ve	15 Lu	15 Me	15 Sa
16 Ma	16 Sa	16 Sa	16 Ma	16 Je	16 Di
17 Me	17 Sa	17 Di	17 Me	17 Ve	17 Lu
18 Je	18 Di	18 Lu	18 Je	18 Sa	18 Ma
19 Ve	19 Lu	19 Ma	19 Ve	19 Di	19 Me
20 Sa	20 Ma	20 Me	20 Sa	20 Lu	20 Je
21 Di	21 Me	21 Je	21 Di	21 Ma	21 Ve
22 Lu	22 Je	22 Ve	22 Lu	22 Me	22 Sa
23 Ma	23 Ve	23 Sa	23 Ma	23 Je	23 Di
24 Me	24 Sa	24 Di	24 Me	24 Ve	24 Lu
25 Je	25 Di	25 Lu	25 Je	25 Sa	25 Ma
26 Ve	26 Lu	26 Ma	26 Ve	26 Di	26 Me
27 Sa	27 Ma	27 Me	27 Sa	27 Lu	27 Je
28 Di	28 Me	28 Je	28 Di	28 Ma	28 Ve
29 Lu	29 Je	29 Ve	29 Lu	29 Me	29 Sa
30 Ma		30 Sa	30 Ma	30 Je	30 Di
31 Me		31 Di		31 Ve	

ORDURES MÉNAGÈRES
Mercredi

EMBALLAGES RECYCLABLES
Mercredi, semaine paire

VERRE NON CASSÉ
Mercredi, semaine impaire

DÉCHETS VERTS
Vendredi, selon calendrier

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 Lu	1 Je	1 Di	1 Ma	1 Ve	1 Di
2 Ma	2 Ve	2 Lu	2 Me	2 Sa	2 Lu
3 Me	3 Sa	3 Ma	3 Je	3 Di	3 Ma
4 Je	4 Di	4 Me	4 Ve	4 Lu	4 Me
5 Ve	5 Lu	5 Je	5 Sa	5 Ma	5 Je
6 Sa	6 Ma	6 Ve	6 Di	6 Me	6 Ve
7 Di	7 Me	7 Sa	7 Lu	7 Je	7 Sa
8 Lu	8 Je	8 Di	8 Ma	8 Ve	8 Di
9 Ma	9 Ve	9 Lu	9 Me	9 Sa	9 Lu
10 Me	10 Sa	10 Ma	10 Je	10 Di	10 Ma
11 Je	11 Di	11 Me	11 Ve	11 Lu	11 Me
12 Ve	12 Lu	12 Je	12 Sa	12 Ma	12 Je
13 Sa	13 Ma	13 Ve	13 Di	13 Me	13 Ve
14 Di	14 Me	14 Sa	14 Lu	14 Je	14 Sa
15 Lu	15 Je	15 Di	15 Ma	15 Ve	15 Di
16 Ma	16 Sa	16 Lu	16 Me	16 Sa	16 Lu
17 Me	17 Sa	17 Ma	17 Je	17 Ve	17 Ma
18 Je	18 Di	18 Me	18 Ve	18 Sa	18 Me
19 Ve	19 Lu	19 Je	19 Sa	19 Ma	19 Je
20 Sa	20 Ma	20 Ve	20 Di	20 Me	20 Ve
21 Di	21 Me	21 Sa	21 Lu	21 Je	21 Sa
22 Lu	22 Je	22 Di	22 Ma	22 Ve	22 Di
23 Ma	23 Ve	23 Lu	23 Me	23 Sa	23 Lu
24 Me	24 Sa	24 Ma	24 Je	24 Di	24 Ma
25 Je	25 Di	25 Me	25 Ve	25 Lu	25 Me
26 Ve	26 Lu	26 Je	26 Sa	26 Ma	26 Je
27 Sa	27 Ma	27 Ve	27 Di	27 Me	27 Ve
28 Di	28 Me	28 Sa	28 Lu	28 Je	28 Sa
29 Lu	29 Je	29 Di	29 Ma	29 Ve	29 Di
30 Ma	30 Ve	30 Lu	30 Me	30 Sa	30 Lu
31 Me	31 Sa		31 Je		31 Ma

Composter, une action citoyenne !
L'Agglo vous propose des composteurs en plastique en fonction de vos besoins.



445 LITRES : 10 €
620 LITRES : 20 €
BIOSEAU : 1,50 €

Info et commande Contactez-nous !



Flashez pour plus d'informations

01 Vacances scolaires (9***)

MERCI DE SORTIR VOS BACS LA VEILLE AU SOIR

Rentrée scolaire 2024-2025 - Mobilité

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2024-2025

Les inscriptions scolaires pour les transports en commun sont possibles cette année à la Maison de la Mobilité et en ligne uniquement à compter du 8 juillet 2024.



Vous pouvez télécharger les modalités d'inscriptions 2024-2025 pour les abonnements scolaires (lycéens, collégiens et RPI).

Des dossiers d'inscriptions TUC sont disponibles en mairie.



Inscription possible en agence et en ligne à compter du 8 Juillet

Tarifs abonnements

Valable du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025

Lycéen

Abonnement annuel - **Gratuit**

Collégien 11 à 16 ans

Abonnement mensuel ou annuel - **Payant avec ou sans réduction**

Sous conditions de ressources selon revenu fiscal de référence* en fonction du nombre de personnes résidant dans le foyer. Pour connaître votre tarif d'abonnement, référez vous au tableau ci-dessous.

PLEIN TARIF	1 personne		2 personnes		3 personnes		4 personnes		Taux mensuel	Taux annuel
	0 à 11 999 €	12 000 € à 17 999 €	18 000 € à 23 999 €	24 000 € à 29 999 €	30 000 € à 35 999 €	36 000 € à 41 999 €	42 000 € à 47 999 €			
75% DE RÉDUCTION	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	15 €	180 €
50% DE RÉDUCTION	- de 5 000 €	- de 9 000 €	- de 12 000 €	- de 15 000 €	- de 18 000 €	- de 21 000 €	- de 24 000 €	- de 27 000 €	7,50 €	90 €

* d'après avis d'imposition de l'année dernière

Regroupement Pédagogique Intercommunal

Abonnement annuel - **12€**

Les réductions tarifaires et gratuites sont réservées aux habitants de l'agglomération de Cambrai

Les règlements par chèques ne sont plus acceptés

Pièces justificatives nécessaires

- **Photo d'identité**
Uniquement si votre enfant ne dispose pas encore d'une carte PASS PASS.
- **Avis d'imposition**
Uniquement pour les collégiens et si le foyer est exonéré par une réduction tarifaire.
- **Justificatif de domicile**
- **Justificatif de scolarité**
Pour tous les collégiens, lycéens et RPI. Faites tamponner le justificatif SCO-TUC24 par l'établissement pour chaque demandeur.

Inscription possible en agence et en ligne à compter du 8 Juillet

Comment s'abonner ?

L'élève ne dispose pas d'une carte PASS PASS

Je crée ma carte directement à la Maison de la Mobilité

Je remplis le formulaire de demande de carte sur la boutique en ligne. Je récupère la carte à la Maison de la Mobilité sous 48h.

L'élève dispose déjà d'une carte PASS PASS

à la Maison de la Mobilité

J'achète son abonnement directement à la Maison de la Mobilité.

100% en Ligne

- Je remplis le formulaire d'inscription scolaire sur la boutique en ligne.
- Je transmets tous mes justificatifs, via le formulaire en ligne.
- Je reçois un email de confirmation une fois ma demande traitée et acceptée.
- Enfin, je recharge son abonnement sur la boutique en ligne.

Justificatif de scolarité

Le formulaire scolaire SCO-TUC24 est à faire et tamponner obligatoirement par l'établissement scolaire au préalable de l'inscription.

La carte PASS PASS pour bien voyager sur le réseau TUC et ailleurs...

- elle est obligatoire
- elle doit être validée à chaque montée à bord
- elle est strictement nominative et ne peut être cédée ou prêtée

Justificatif SCO-TUC24

Inscription possible en agence et en ligne à compter du 8 Juillet

Mon enfant est : Lycéen Collégien RPI

Mon enfant possède déjà une carte PASS PASS : OUI NON

(numéro de 10 chiffres présent au dos de la carte)

Identité du représentant légal

Nom :
Prénom :

Adresse
Rue :
Commune :
Code postal :

Tel fixe :
Tel portable :
Email :

Identité de l'enfant scolarisé

Nom :
Prénom :
Date de naissance :

Adresse (je décline du représentant légal)
Rue :
Commune :
Code postal :

Tel fixe :
Tel portable :
Email :

Partie réservée à l'établissement scolaire

Établissement :

Section pour l'année 2024/2025 :

Signature du représentant légal

Je soussigné, représentant légal de l'élève mentionné ci-dessus, atteste de la véracité des informations transmises. En cas de falsification des informations je serai tenu responsable, sans cas de non respect du règlement intérieur des transports, le représentant légal et l'élève exposent à une sanction de service.

Tampon de l'établissement :

8 bis Place Jean Jaurès
59277 Rieux en Cambrésis
03.27.37.72.14

délices PIZZAS'

Route Nationale
59400 Fontaine Notre Dame
03.27.70.88.48

CARTE DE FIDÉLITÉ

La vie communale

Formation à la sécurité pour les animatrices et les agentes de la garderie et de l'école



A l'initiative de Nicolas Siegler, Président de la Communauté d'Agglomération de Cambrai et de Sylvie Labadens, Conseillère Déléguée aux écoles, une formation aux gestes de premiers secours a été proposée à l'ensemble du personnel communal travaillant auprès des enfants.

Cette formation a permis de rappeler les réflexes à adopter face aux accidents pouvant toucher des personnes et particulièrement les enfants fréquentant l'école, la cantine, la garderie ou le centre de loisirs.

Le jeudi 13 juin, la Communauté d'Agglomération a organisé la remise des diplômes à l'ensemble des agents des différentes communes qui avait obtenu leur brevet Prévention et Secours Civiques de Niveau 1. L'ensemble du personnel de la commune ayant participé au stage a obtenu ce diplôme et sera appelé à l'actualiser en 2026.

Félicitations à elles ! Et surtout, c'est la certitude de ne rien négliger en matière de sécurité, c'est un gage de qualité que nous mettons en œuvre à l'égard des familles !



Fontaine Notre Dame : le site WEB



Le site WEB de la commune est de nouveau disponible!

Vous pouvez y retrouver toutes les informations et actualités de la commune en temps réel: manifestations à venir, urbanisme, démarches administratives, horaires de la mairie, menus de la cantine, bulletins municipaux, vie associative, vie économique, Histoire de Fontaine Notre Dame ...

Pour vous y rendre, c'est simple! il vous suffit de taper <https://ville-de-fontainenotredame-59.fr/>



L'application « **Fontaine Notre Dame Appli** » est toujours disponible en la téléchargeant sur Google Play ou sur l'App Store.

Vous y retrouvez toutes les actualités de la commune en temps réel.



L'école du canton de Chemillé



Bonjour à toutes et tous,

Malgré la météo capricieuse de cette année, l'été est bel et bien là et l'année scolaire touche à sa fin. Voici l'occasion de revenir sur les nombreuses activités de ces derniers mois qui ont marqué la vie de l'école.

Tout d'abord, le jeudi 21 mars, tous les élèves de l'école ont participé, pour la première fois, à la nouvelle édition de « La Grande Lessive » qui invitait à « Faire des bulles ». Vous avez ainsi pu apprécier les différentes œuvres artistiques réalisées par les élèves qui étaient suspendues à des fils devant la mairie, aux abords de l'école et dans la cour de l'école.

Ensuite, lors de la semaine de la francophonie mi-mars, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont participé à « la Dictée francophone », en partenariat avec l'association « Cambrésis Hainaut Québec ». Des récompenses régionales et nationales ont été attribuées et, à ce titre, trois élèves de l'école ont été récompensés lors d'une cérémonie à l'hôtel de ville de Cambrai. En même temps avait lieu également la semaine des mathématiques. A cette occasion, et dans le cadre de la liaison école collège, les élèves de CM1,CM2 se sont rendus au collège Fénelon le jeudi 28 mars. Les CM2 ont passé un rallye de

calcul mental en binôme avec un élève de 6ème et ont pu ensuite participer à une matinée d'immersion dans le collège. Le midi, tous les élèves ont mangé au restaurant scolaire de Fénelon.

Le mardi 9 avril, les élèves du CP au CM2 ont vécu une « journée de sensibilisation au handicap visuel ». Lors de cette journée très enrichissante, organisée en partenariat avec l'association des aveugles et malvoyants des Hauts de France, les élèves ont participé à divers ateliers (parcours, sensoriel, braille, expression) menés par les éducateurs et les résidents du foyer de vie.

Par ailleurs, en partenariat avec le club des aînés de Fontaine Notre Dame et la municipalité, deux moments importants ont été organisés pour favoriser les relations intergénérationnelles. Comme l'an dernier, les élèves de CM1,CM2 ont chanté lors du traditionnel goûter des aînés le mardi 16 avril après-midi. Et, le mardi 14 mai, une journée « jeux de société » a eu lieu pour la première fois. Lors de cette journée, les élèves de la MS au CM2 ont pu participer à divers jeux (scrabble, loto, ...) en compagnie de parents et d'habitants volontaires de la commune.

De même un autre partenariat a été mis en place cette année avec l'AJR (Animation Jeunesse Rurale) qui a mené plusieurs actions au sein de notre école. Ainsi, en février et mars, les élèves du CE2 au CM2 ont participé à des ateliers de sensibilisation à l'usage du numérique et au cyberharcèlement. Des séances sportives ont été également effectuées par leur éducateur sportif auprès de plusieurs classes.

Par ailleurs, en partenariat avec le commissariat de Cambrai, les parents des élèves du CE2 au CM2 ont pu bénéficier d'une intervention sur la cyberprévention, animée par Mme Thiéry, fonctionnaire de police. Elle est venue également faire passer le permis piéton aux élèves de CE2 et le permis internet aux élèves de CM1-CM2.

De plus, comme tous les ans, les élèves de la moyenne section au CM2 ont participé également aux rencontres chantantes au théâtre le mardi 16 avril. Lors de ce moment, les élèves ont eu la chance de se produire sur scène.

Enfin, en cette année olympique, les activités sportives ont été nombreuses au sein de l'école : tournoi de hand au stadium de Lille pour les CM1-CM2, participation aux diverses rencontres sportives USEP de la circonscription pour les élèves de la maternelle au CM2. Un temps fort a également été organisé dans toute l'école à l'occasion des Jeux Olympiques. Cérémonie d'ouverture, activités sportives diversifiées, travail sur l'histoire des JO, les valeurs de l'olympisme, découverte de différents sports, olympiades entre équipes et cérémonie de clôture ont rythmé le mois de juin. Tous ces moments ont été fortement appréciés par tous les élèves.



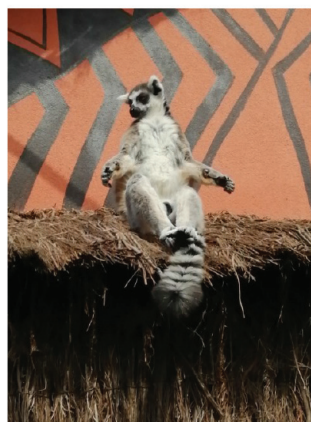
L'école du canton de Chemillé

La fin de l'année scolaire a été marquée par deux grandes sorties. Le mardi 4 juin, les élèves de maternelle sont partis à la rencontre des animaux du zoo de Maubeuge et le mardi 11 juin, les élèves du CP au CM2 ont pu découvrir la richesse de la faune et la flore du parc Pairi Daiza. Les enfants ont été enchantés de ces journées et sont repartis avec des souvenirs plein la tête. Outre une petite participation financière des parents et celle de l'Amicale Laïque, ce sont les actions réalisées tout au long de l'année par le comité de parents d'élèves ainsi que les bénéfices récoltés par la vente de grilles et la fête de l'école qui ont permis le financement de ces deux beaux voyages. Un grand merci à tous les représentants des parents d'élèves élus qui se sont beaucoup démenés tout au long de cette année pour organiser de nombreuses actions, mais aussi à tous les parents d'élèves de l'école qui ont contribué à la réussite de ces actions.



La fête de l'école, le samedi 22 juin, a permis de clôturer de façon conviviale cette belle année, riche en activités et projets. Les parents ont ainsi pu apprécier les nombreuses danses et chants préparés dans les classes.

Mylène Bohacz,
directrice



FÊTE DE L'ÉCOLE



La fête des mères des maternelles de l'école du 24 mai



Le 24 mai a eu lieu la traditionnelle fête des mamans et c'est avec fierté que les enfants ont offert un beau spectacle de chants devant un public attentif.

La municipalité a offert une rose à chaque maman et toutes les personnes présentes ont partagé le verre de l'amitié à l'issue du spectacle.



Sylvie COURTOIS Adjointe et la commission enseignement.

Le périscolaire : le portail famille



Rentrée 2024-2025
Inscription/réinscription sur le PORTAIL
FAMILLE

VOS DEMARCHES EN LIGNE
EN QUELQUES CLICS

Je consulte et je mets à jour mon
dossier famille

J'achète et je réserve les repas de
cantine de mon enfant

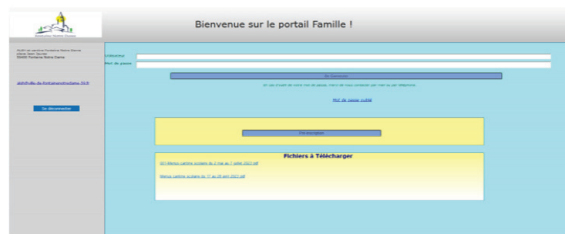
J'inscris mon enfant à l'accueil de loisirs
des petites vacances et de juillet

Comment ça marche ?

J'accède au PORTAIL FAMILLE : Pour les enfants inscrits en 2023-2024, il vous suffira de faire une réinscription pour l'année 2024-2025



Pour les nouvelles inscriptions, une pré-inscription est obligatoire sur le PORTAIL FAMILLE. La mairie vous enverra alors vos identifiants pour poursuivre votre inscription.



ETAPE 1

- J'entre mes identifiants ainsi que mon mot de passe

ETAPE 2 Mon dossier

- Je clique sur « Modifier le dossier de votre enfant » puis « Effectuer une demande de réinscription pour l'enfant sélectionné »
- J'indique la période d'inscription : 2024/2025
- Je vérifie mes données dans mon dossier famille
- Je dépose les documents demandés sur le PORTAIL FAMILLE (assurance extrascolaire, fiche sanitaire, etc...)

ETAPE 3 Validation de mon dossier

1. A réception de mon dossier **COMPLET**, la mairie validera l'inscription de mon enfant ; je pourrai donc accéder à la réservation en ligne des repas de cantine **uniquement** après achat d'un minimum de 5 repas sur le site.

Jour du repas	Limite de réservation ou d'annulation du repas sur PORTAIL FAMILLE
LUNDI	Vendredi précédent avant 14h
MARDI	Lundi précédent avant 14h
MERCREDI	Lundi précédent avant 14h
JEUDI	Mercredi précédent avant 14h
VENDREDI	Jouedi précédent avant 14h

2. Les inscriptions au centre aéré des petites vacances (Toussaint, Hiver et Printemps) et du centre aéré des vacances d'été seront accessibles dès ouverture de la session d'inscription (environ un mois avant chaque début de vacances). L'information sera diffusée sur les différents canaux de communication(site internet, Fontaine appli, réseaux sociaux , affichage ...).

L'ouverture du PORTAIL FAMILLE de FONTAINE NOTRE DAME pour les inscriptions/réinscriptions 2024/2025 se fera à compter du 20 août 2024.

http://cl-aci.nextsys.fr/Portail_FontaineNotreDame_ALSH



Pour toute question, veuillez-vous rapprocher du secrétariat de la mairie au 03.27.37.67.00 .



Rétrospective de l'accueil de loisirs de printemps

La 1ère semaine de l'Accueil de Loisirs de Fontaine Notre Dame comptait un effectif presque complet d'enfants de 3 à 13 ans.

Les enfants ont participé à une initiation offerte par le [Département du Nord](#), de la Boxe française pour le groupe des moyens et grands.

Plusieurs activités manuelles ont eu lieu comme une flamme Olympique, un carillon, l'œuf du petit poussin, des catapultes, la réalisation de deux cadres géant JO, la première lettre de mon prénom avec de la laine, d'une torche pour les JO...



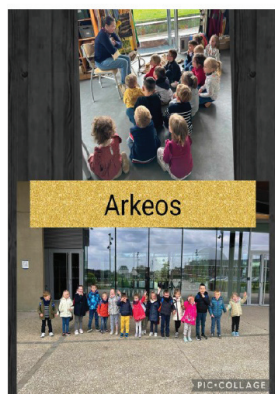
Mercredi, les plus petits ont préparé de bonnes petites crêpes pour tout le monde.

Entre deux averses, nous sommes allés au city stade pour jouer à la balle aux prisonniers, les plus petits ont profité de l'espace ludique.

Quelques jeux extérieurs ont eu lieu comme un chifoumi géant, une balle à dix, le jeu du bérêt, un douanier contre bandits...



Jedi, nous sommes partis à Arkéos pour les plus jeunes et Orionis pour les grands. Les petits ont adoré leur sortie, ils ont réalisé une poupée d'argile. Les plus grands ont observé « POLARIS » le sous-marin spatial et le mystère de la nuit polaire, suivis des constellations, des étoiles et de la superbe étoile filante.

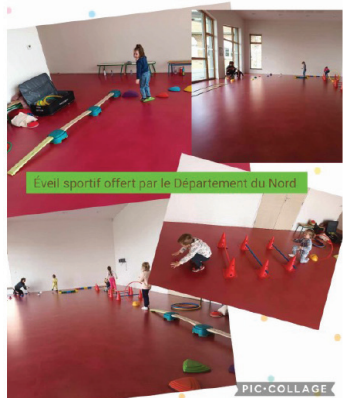


Vendredi après-midi, un grand jeu a été organisé par Brandon et Brenda, le but du jeu était de remplacer les coachs assez âgés pour participer aux prochains JO de Paris 2024. Ils ont tous reçu une médaille.



Rétrospective de l'accueil de loisirs de printemps

Deuxième semaine de centre à l'Accueil de Loisirs de Fontaine Notre Dame avec un peu moins d'enfants cette fois-ci de 3 à 13 ans mais ce n'est pas pour cela que les enfants n'ont pas pu s'éclater.



Tout le monde a participé à une initiation offerte par le Département du Nord avec un « Eveil sportif » pour les plus jeunes, et du « Speedminton » pour les plus grands.

Les enfants ont réalisés plusieurs activités manuelles comme un mini basket-ball, des anneaux olympiques, une banderole olympique et un cadre photo Printanier .

Des jeux extérieurs leur ont été proposés avec le jeu « question pour un champion façon revisité », une balle au prisonniers, et pleins d'autres...



Ce jeudi après-midi, un grand jeu leur a été proposé : Mamie Traillette cherchait ses œufs, plus précisément des œufs olympiques, ainsi que sa paire de lunettes. Elle était très triste de les avoir perdus. Elle a donc demandé de l'aide à tous les enfants afin de l'aider à les retrouver.... Il y avait donc différentes épreuves proposées aux trois équipes : le parcours avec la balle de ping-pong, le cerceau ficelle pour faire avancer un membre de leur équipe, le paille passe, le passe balle, et la dernière épreuve les cerceaux musicaux. Tous les enfants ont adorés le grand jeu. Evidemment Mamie Traillette n'était que Sandra.

Pour terminer cette petite semaine, durant toute la journée les enfants ont profité des structures gonflables mais cette fois-ci directement sur l'accueil de loisirs. Nous avons eu très peur du temps donc nous avons décidé de les faire installer dans la salle de motricité. Les enfants ont passé un très bon moment.



Affaires sociales et personnes âgées

Anniversaires des personnes de 75 ans et plus

Les Conseillers Municipaux et les membres du Centre Communal d'Action Sociale rendront visite aux séniors de 75 ans et plus pour leur offrir une brioche et une petite bouteille de champagne aux dates suivantes :

26 juillet 2024

30 août 2024

27 septembre 2024

25 octobre 2024




Les personnes concernées ne souhaitant pas cette visite peuvent contacter le secrétariat de la mairie au 03.27.37.67.00.

Les anniversaires de mariage



M. et Mme Labalette ont fêté leurs noces de
diamant le 4 mai 2024

M. et Mme Heylaers ont fêté leurs noces
d'or le 19 mai 2024



M. et Mme Le Flohic ont fêté leurs noces
d'or le 22 juin 2024



Journées intergénérationnelles

Goûter des aînés



Les Fontenois âgés de plus de 65 ANS étaient invités au goûter des aînés à la salle des fêtes .70 personnes ont participé à ce moment récréatif. L'ambiance musicale était assurée par l'accordéoniste Jean-Michel CHRETIEN .

Comme l'année précédente, Madame BOHAZ directrice de l'école avait préparé des chants avec les élèves de CM1/CM2. Ces derniers ont interprété et mimé quatre chants devant le public des aînés ravis et enchantés de leur superbe prestation.

Pendant le goûter qui leur a été offert et avec la complicité de l'accordéoniste, ils ont animé et créé une ambiance festive avant de rejoindre leur école.

Jeux intergénérationnels

Le plaisir d'apprendre en s'amusant :

L'idée a germé au sein de l'équipe enseignante de l'école du canton de Chemillé. Pour cela, adultes et écoliers étaient réunis en petits groupes autour de jeux de société.

Durant toute cette journée, les élèves de la moyenne section au CM2 se sont succédés pour jouer avec les aînés aux différents jeux de société. Certains ont joué au loto, d'autres ont pu découvrir différents jeux de cartes, tandis que les CM2 ont pu s'initier au scrabble.

Cette journée a été appréciée de tous les participants. Devant son succès elle sera reconduite l'année prochaine.



Sortie organisée par le CCAS



Le vendredi 31 mai, un car avait été mis à la disposition de tous les habitants de la commune pour une sortie culturelle dans le département de la somme.

Deux visites étaient au programme de l'après-midi.

D'abord à DOMPIERRE BECQUINCOURT pour la visite d'un chai où les raisins des Hauts de France sont acheminés pour produire un excellent vin blanc de cépage Gamay. Les visiteurs ont été accueillis sur le site par un œnologue qui a commenté et livré avec passion tout le cheminement de la vigne, de sa plantation au produit fini et à l'art de déguster le vin .

Ensuite ce fut le transport du groupe vers PERONNE pour la visite de l'historial de la grande guerre. Ce musée de Référence dédié à la grande guerre aborde le premier conflit mondial sous l'aspect culturel-social-et bien sûr militaire. Il possède une importante documentation et sa collection authentique de toute nature a créé l'étonnement de chacun.

Afin de combler les places restées libres dans le car, l'invitation a été proposée aux compagnons d'Emmaüs. Dix d'entre-deux se sont joints au petit groupe de Fontenois, tous ravis d'avoir participé à cette sortie.

Bernard DELOFFRE adjoint au maire

et la commission affaires sociales/personnes âgées

Parcours du Cœur



Fédération Française de Cardiologie

UN CŒUR QUI VA,
LA VIE QUI BAT



LES
PARCOURS
DU



Le parcours du cœur a rassemblé 66 personnes. Les marcheurs, coureurs, et cyclistes ont été courageux d'affronter les chemins quelque peu boueux.

Bravo à eux!

Théâtre communal



Le samedi 8 juin, la salle des fêtes a accueilli la pièce de théâtre « Parade nuptiale », une comédie proposée par la troupe de la Chrysalide.

Ce spectacle organisé par le Lions Club de Cambrai a permis de reverser le bénéfice pour le « Concert infantile Oscar Lambret ».

DAMO
Maîtrise d'Oeuvre

David Montay
07 66 15 12 77

1181 route nationale - 59400 Fontaine Notre Dame
david.montay@sarl-damo.fr



Régis LAVALARD
& Fils

ELECTRICITE GENERALE

54 rue Sorel

59159 NOYELLES SUR ESCAUT

Tél : 03 27 37 56 08 - Fax : 03 27 37 58 75

flavalard@ets-lavalard.fr

Fontaine actions

Le 21 avril dernier s'est déroulé la 3ème édition du Troc'Plantes et un repair café organisés par Fontaine Actions en partenariat avec l'AJR.

Merci aux troqueurs et artisans. Conseils, papotages et bonne humeur étaient au rendez-vous.



La brocante du 25 mai a été une réussite des plus parlantes!

A tous! Exposants, bénévoles et promeneurs, chineurs grand merci pour cette journée de brocante sous le soleil.



Le club de détente



Ainsi que vous venez d'en prendre connaissance, la dénomination du « CLUB DES AINES DE FONTAINE NOTRE DAME » a été modifiée en « CLUB DE DETENTE DE FONTAINE NOTRE DAME » à la suite de l'assemblée générale du 14 mars 2024 qui l'a adoptée à l'unanimité.

Cette dénomination correspond bien à la réalité car l'ensemble des membres peut s'adonner aux divers jeux mis à leur disposition : Belote, Tarot, Scrabble, Triomino, Rummikub, 1000 bornes, dans une bonne ambiance.

Un voyage a été organisé le 18 avril à BARRY en Belgique au cours duquel l'accueil, l'animation et le repas étaient parfaits.

D'autres sorties sont envisagées ainsi que les repas habituels : repas de rentrée et de fin d'année.

Enfin, les anniversaires des adhérents interviennent tous les deux mois.

Nous espérons vous rencontrer dans les prochaines semaines voire les prochains mois.

A bientôt de vous accueillir.

Retour en images sur les animations du Comité des fêtes du second trimestre



La traditionnelle chasse aux œufs, organisée par le Comité des Fêtes a réuni enfants, parents, grands-parents venus nombreux pour profiter du soleil et des friandises. Bravo à tous !

Le Petit-déjeuner républicain du 8 mai 2024



Le 8 mai, une trentaine de fontenois ont participé à la marche organisée pour le petit déjeuner républicain.

Comme chaque année, le petit déjeuner partagé a rencontré un vif succès devant la qualité et la belle présentation de son buffet.

Diffusion des 8ème de finale de la coupe de l'euro 2024



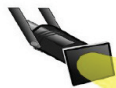
Le 1er juillet dernier, le comité des fêtes a retransmis le match de football France-Belgique et a réuni de nombreux supporters à la salle polyvalente de la commune.

Résultat du match : 1-0 pour la France



Le comité des fêtes

Fontaine en scène 4ème édition !!



Merci !



Nous tenions à remercier chaleureusement tous les sponsors, associations, bénévoles et partenaires pour votre participation à la 4ème édition du Festival Rock «Fontaine en Scène»

Malgré la météo intransigeante, nous avons pu dépasser les 600 spectateurs à 19H30 ! Leur soutien, leur présence et leur ténacité montrent que le festival gagne en popularité et en notoriété d'une année à l'autre !

On vous dit à l'année prochaine pour l'édition «Fontaine en Scène 2025»



Les manifestations à venir ...

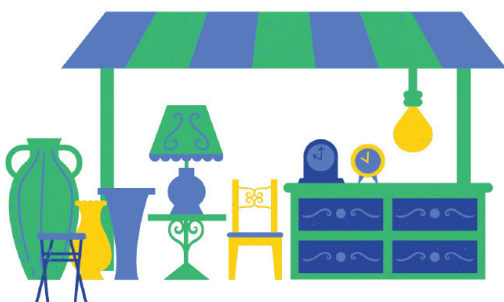
BROCANTE



FONTAINE NOTRE DAME

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 2024

DE 8H00 À 17H00



Réservations à la Maison des associations de 9h00 à 12h00

Les samedis 31/08 & 07/09

Ou par téléphone au

06.33.04.69.17. OU 06.74.73.49.37.

5€ les 5 mètres

IPNS

FORUM DES ASSOCIATIONS
FONTAINE NOTRE DAME - 59400
LE DIMANCHE 8 SEPTEMBRE DE 9H00 À 14H00

EN PLEIN COEUR DE LA BROCANTE DU COMITE DES FETES,
RUE DU CANTON DE CHEMILLE
VENEZ NOMBREUX DECOUVRIR ET ENCOURAGER NOS
ASSOCIATIONS SPORTIVES, CULTURELLES, D'ARTS ET DE LOISIRS.

CULTURE
SPORTS
ARTS
LOISIRS

IPNS

Le comité des fêtes

FONTAINE
NOTRE DAME

MARCHÉ DE NOEL
SAMEDI 16 NOVEMBRE 2024
DE 14H À 19H
DIMANCHE 17 NOVEMBRE 2024
DE 10H À 18H

SALLE DES FÊTES
INSCRIPTIONS AU
06.74.73.49.37 OU
06.33.04.69.17
PLACES LIMITÉES

RESTAURATION SUR PLACE
EXPOSANTS CRÉATEURS
IDÉES CADEAUX
GOURMANDISES

IPNS

Françoise Lemaire et les
membres du Comité des fêtes

Step attitude Fontenoise



Les inscriptions pour la saison prochaine auront lieu le mercredi 04 septembre 2024 à 19 heures à la Salle des fêtes.

La reprise du cours aura lieu le jeudi 05 septembre 2024.

Venez nombreuses.

L'équipe Step Attitude Fontenoise

Les marcheurs fontenois



Les beaux jours devraient arriver, la météo déplorable ne nous a pas empêché de faire un parcours du cœur avec les enfants de l'école primaire. Les enfants ont apprécié la balade mais ont été étonnés de voir autant de boue sur une partie du chemin. Nous nous excusons auprès des parents pour la grosse lessive nécessaire après cette marche.

Nous espérons vous voir participer lors de leurs randonnées, ne marchez plus seul, en groupe il y a des discussions et de bonnes parties de plaisir. Notre petit groupe grossit de plus en plus, alors pourquoi pas vous.

Vous pouvez nous rejoindre avec une liberté de jour, votre adhésion permettra de participer aux déplacements extérieurs à Fontaine. Si vous avez des parcours de randonnée qui vous plaisent, merci de nous communiquer les détails, la réalisation d'un recueil de parcours peut être envisagé.

Tous les lundis, mercredis à 8H45 et samedis à 8H45 devant la mairie.

Les parcours varient de 1 à 2 heures.



Renseignements auprès de Marc LELEU au : 03-27-82-32-31 ou le lundi, mercredi, samedi avant le départ

Venez consulter la page Facebook pour nous suivre régulièrement Marcheur Fontenois



3ème ÉDITION
06- Octobre - 2024

FOULÉES DE LA FOLIE

Fontaine Notre Dame (59)
Départ salle polyvalente, rue Sadi Carnot

Plus de 1000 participants en 2023!

1 euro par participant reversé à l'Espace Ressources Cancers EMERA

COURSES
5KM - 9h00 - 5 €
10KM - 10h30 - 6 €
Enfants - 12h00 - gratuite

MARCHE SPORTIVE CHRONOMETRÉE
10 KM - 8h45 - 6 €

MARCHE - 9h05 - 4 €
5KM
10KM

INSCRIPTION

Lesfouleesdelafolie@gmail.com
<https://www.lesfouleesdelafolie.fr/>

Les Foulées de la Folie

La 3^{ème} édition des Foulées de la Folie aura lieu le 6 octobre 2024.

Vous souhaitez marcher, courir à l'occasion d'octobre rose, inscrivez-vous en ligne https://www.njuko.net/lesfouleesdelafolie2024/select_competition
1 euro sera reversé à l'Espace Ressources Cancers EMERA.

Ou vous préférez nous rejoindre comme bénévole, contactez Marc Leleu au 0611580791 ou Ludivine Chemsy au 0671360260 ou par mail lesfouleesdelafolie@gmail.com
Pour plus d'informations, consultez le site internet <https://www.lesfouleesdelafolie.fr/>

Ou la page Facebook <https://www.facebook.com/lesfouleesdelafolie/>



L'EQUIPE FONTENOISE



SAISON 2023/2024

C'est l'heure du bilan !

La saison sportive 2023/2024 touche à sa fin dans la convivialité et le respect. Le bilan sportif est satisfaisant pour l'ensemble de nos équipes seniors, loisirs et jeunes.

SENIORS

EQUIPE A



Encadrée par Youssouf DJOHORE

Notre équipe fanion s'est maintenue lors des trois dernières journées et termine 7ème de son championnat de D3. Une saison difficile mais l'objectif est bien atteint.

Notre réserve a obtenu des résultats satisfaisants en début de saison suite à sa montée en D5 à l'intersaison. 2ème partie de saison plus compliquée en raison d'un effectif décimé pour sauver l'équipe première. Elle s'est maintenue en D5.

EQUIPE B



Encadrée par Tristan LEFORT

JEUNES

EQUIPE U15



Nos U15 ont réalisé une très belle première partie en empochant la montée en D2 à mi-parcours. La seconde partie fût plus difficile face à des équipes beaucoup plus costauds mais ont été valeureux jusqu'au bout !

Encadrée par Alexi BISET et Alexandre VASSEUR

EQUIPES U11

Cette saison, nos 2 équipes U11 ont vraiment bien progressé en obtenant de très bons résultats. Ils ont été très assidus et nombreux aux entrainements, ce qui montre l'envie de nos jeunes à vouloir progresser !



Encadrées par Yannis FAILLE et Matthieu DOME

U8/U9



Nos U8/U9 continuent d'apprendre les bases du football lors des entrainements et plateaux afin d'être prêts pour les saisons à venir ! Nos jeunes sont très à l'écoute !

Encadrée par Noah BAUDUIN et Matthieu DOME

**On vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances !
On se retrouve à la rentrée pour une nouvelle saison !**

LOISIRS

EQUIPE LOISIRS



Encadrée par Cédric DUSEAU

Nos Loisirs évoluent au niveau B et ont réalisé un bilan mitigé. De nombreuses blessures ont impacté leurs résultats cette saison. Les anciens ont prêté main forte à nos équipes seniors. L'esprit loisirs est toujours intact !

AGENDA



VENDREDI 28 JUIN 2024



DIMANCHE 31 AOÛT 2024
1ER TOUR



SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2024



LUNDI 11 NOVEMBRE 2024



US FONTAINE NOTRE DAME

RECRUTE POUR LA SAISON 2024/2025

Des joueurs (euses) pour l'ensemble de ses équipes

TU AIMES LES DEFIS ?

Catégories

Tu es Motivé(e) ?

U16/U17/U18
U19/U20
U21/U22
U13/U14/U15
U16
Seniors A ET B en D3 et D5
Loisirs
Féminine à partir de 17ans

ALORS !!! REJOINS-NOUS

CLUB FAMILIAL ET BENEVOLE
BASE SUR LE RESPECT, LE PLAISIR ET L'ESPRIT D'EQUIPE
POUR TOUTES INFORMATIONS
CONTACTER

MATTHIEU 06 70 45 79 11 (JEUNES)
JOSE 06 11 97 17 52 (SENIORS)
TRISTAN 06 21 63 08 19 (SENIORS)
AUDREY 06 49 55 63 12 (FEMININES)
CEDRIC 06 86 90 10 49 (LOISIRS)

The poster features a green header with two soccer ball icons and the text 'L'USF FONTAINE NOTRE DAME'. Below this, the main title 'RECHERCHE DES JOUEUSES' is written in large, bold, purple letters. The central illustration shows three female soccer players in action, with one player in a yellow and purple jersey (number 2) kicking the ball. At the bottom, a white box contains the text 'EN VUE D'UNE CREATION D'EQUIPE FEMININE A 8 POUR LA SAISON 2024/2025'. To the left is the club's circular logo, and to the right is a contact box with the phone number '06.49.55.63.12' and a small building icon labeled 'Fontaine Notre Dame'.

L'USF
FONTAINE NOTRE DAME
**RECHERCHE
DES JOUEUSES**

EN VUE D'UNE CREATION D'EQUIPE FEMININE A 8
POUR LA SAISON 2024/2025

Contact : Audrey: 06.49.55.63.12

US. FONTAINE
NOTRE-DAME

Fontaine Notre Dame

GYM Fontenoise

Nous serons de retour, en pleine forme

le mardi 10 septembre 2024 à 19h00

à la salle des fêtes de Fontaine Notre Dame pour des cours de gym mixtes.
Venez nombreux nous rejoindre, pour garder la forme dans une bonne ambiance.

Les exercices sont à la hauteur de tous, sans limite d'âge.

Dans l'attente de se retrouver, nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Michèle et Marie Dominique

PS : inscription sur place.

L'harmonie municipale et l'école de musique

FONTAINE
NOTRE
DAME



Contacts

03.27.83.64.53

03.27.81.95.50

<http://harmonie-de-fontaine-notre-dame.webnode.fr>
et page facebook

Président Monsieur J.Pluchart Direction Monsieur C.Follet

Janvier, l'harmonie a eu l'honneur d'être contacté et participer aux vœux de Mr le Sous-Préfet de Cambrai. Ce fut un moment très convivial et un honneur partagé avec les musiciens et musiciennes.

Ci-dessous l'harmonie avec Christophe et le Président Jérôme et Mr le maire De Fontaine Mr Ivanec



2024 toujours aussi constructif au niveau des événements en effet deux concerts exceptionnels en renfort pour Buissy et Baralle. Cette année aussi la demande de l'école St Joseph à Bournon pour exécuter une prestation dans leur établissement, et les défilés. Les examens concernant notre école de musique se sont déroulés le samedi 15 juin et nous pouvons déjà dire que les résultats sont plus que positifs, les diplômes seront remis officiellement comme chaque année lors de notre journée de la Sainte Cécile le dimanche 24 novembre 2024. Cette année en raison des élections du 7 juillet, notre concert se déroulera à la salle des fêtes **LE DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 2024**. Petit rappel des dates concernant les 13 et 14 juillet sur Fontaine Notre Dame et vous pouvez déjà prendre note pour notre Concert de Noël le dimanche 15 décembre 2024. Vive la musique de Fontaine Notre Dame. Le Président

Monsieur Jérôme Pluchart.



Et toujours les inscriptions concernant l'école de musique début septembre à la salle des Associations.



2024 2025

HARMONIE DE FONTAINE NOTRE DAME



**ATTENTION
PLEASE!**

NOUVELLE DATE

c o n c e r t

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 2024

SALLE DES FETES

18H

Organisé par le Comité des Fêtes
ENTREE GRATUITE

Direction Monsieur christophe FOLLET

DISCO PARTY

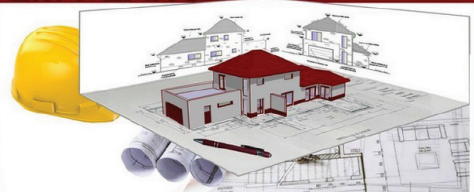
IPNS

**Ets.LABALLETTE
DAVID**

Maçonnerie, rénovation, carrelage, sablage
rejointoiement, isolation...
Tel : 03 27 74 32 59 ou 06 48 19 61 17

202, rue de la République
FONTAINE NOTRE DAME

LM PLANS



Réalisation de
Permis de construire,
Déclaration de travaux

**1181 route nationale
59400 FONTAINE NOTRE DAME**
Tel: 06.33.38.66.84
e-mail: lmplans59@gmail.com

RETOUR SUR LE MOIS DE JUIN 2024



Fontaine en scène : Un Succès Malgré les Intempéries

Le festival « Fontaine en Scène » a offert une 4ème édition malgré des conditions météorologiques défavorables. Organisé par Fontaine en Scène en partenariat avec diverses associations et entreprises locales, cet événement a rassemblé un large public avant d'être interrompu par les intempéries.

Le festival a débuté avec une multitude d'animations destinées à toute la famille. Le village familial proposait diverses activités, dont un Photo Booth, la personnalisation de médiateurs, des stands pour les tout-petits avec des éléments de motricité. Malgré l'interruption causée par les intempéries, l'ambiance était festive et conviviale.

La programmation musicale a été l'un des points forts de l'événement, avec des performances de groupes tels que Le Chœur du Sud, Secret Garden and the Dusty Man, Police Vibrations, Les 10 Michel.le.s, 360 by U2 et Psycho Tribute Muse. Chaque groupe a su captiver le public avec des performances dynamiques et variées.

L'événement a également accueilli plusieurs food trucks, offrant de délicieuses options de restauration pour tous les goûts. Les bénévoles ont joué un rôle essentiel dans le succès du festival, travaillant sans relâche pour assurer le bon déroulement des activités.

Bien que le festival ait dû être interrompu prématurément, il a rencontré un vif succès grâce à la participation enthousiaste des spectateurs et au dévouement des organisateurs et bénévoles. Rendez-vous est pris pour la 5ème édition de « Fontaine en Scène » promettant encore plus de musique, d'animations !

Réunion d'Information et Prévention Numérique pour les Parents de l'École de Fontaine Notre Dame

Ce lundi 27 mai, nous avons organisé une réunion d'information pour les parents des élèves de l'école de Fontaine Notre Dame. L'objectif était de présenter les actions de prévention au numérique que nous avons menées dans les classes de CE2, CM1, et CM2 dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité.

Ce moment d'échange avec les parents, en présence de la police nationale, nous a permis de rappeler les messages importants concernant l'usage des écrans et la prévention du cyberharcèlement.



Au Centre social AJR c'est aussi des projets comme le Repair café ou Les Paniers AJR....

Le Repair Café, c'est quoi ?

Réparer ensemble, c'est l'idée du Repair Café dont l'entrée est ouverte à tous. Outils et matériels sont disponibles, pour effectuer toutes réparations. Petit électroménager

Tous les derniers mardis du mois au Studio AJR de Cantaing-Sur-Escout de 16H à 18H.

Le Panier AJR, c'est quoi ?

C'est une action du groupe projet Nature et Environnement de l'AJR. Tous les 3èmes jeudis du mois, le groupe vous propose un panier de fruits et légumes frais bio ou non bio, issus de producteurs locaux dans le but de découvrir de nouveaux légumes tout en respectant les saisons, sensibiliser à l'équilibre alimentaire pour manger plus varié au quotidien et soutenir les producteurs.



L'AJR à Fontaine-Notre-Dame c'est...

LE CLAS

Contrat Local d'Accompagnement Scolaire : Aider, soutenir, accompagner les enfants dans leur scolarité.

Tous les Lundis de 16h20 à 17h45 et
Tous les Vendredis de 16h20 à 17h45
Au local AJR (Ancienne cantine de l'école)



CLUB MARCHÉ

Découverte des sentiers et des communes de notre territoire.

Tous les jeudis de 9h30 à 11h00 pour les initiés.

Tous les vendredis de 09h30 à 11h00
pour les débutants

Les lieux de rdv sont fixés mensuellement.
Se renseigner à l'accueil du centre social.



La vie économique



La cabane de Théo
Poissonnier
(06 59 80 87 53)

La poissonnerie La cabane de Théo est une poissonnerie ambulante où vous pouvez y retrouver poissons, crustacés et coquillages souvent de saison:

- Crevettes roses et grises, bulots, langoustines, moules , huîtres , coquilles Saint-Jacques , cabillaud , saumon, églefin, lotte ...

La cabane de Théo est présente sur les marchés de :

Fontaine notre dame le mercredi matin

Somain le jeudi matin

Hordain le vendredi matin

Neuville-saint-Remy le samedi matin

Escaudœuvres le samedi après-midi

Proville le dimanche matin



Facebook : La cabane de Théo

Tel 0659808753

Math'coiff
Coiffeur Styliste Visagiste
0643164305

**Math'coiff, votre coiffeur à domicile à petits prix sur
Fontaine Notre Dame et alentours.**

**N'hésitez pas à prendre rendez-vous et à le contacter
pour plus de renseignements.**


Math'coiff
Styliste visagiste
0643164305

*Votre coiffeur à domicile à petit prix sur
Fontaine Notre Dame et alentours*
tarifs

coupe enfants(moins de 10 ans):10€
coupe homme : 14€

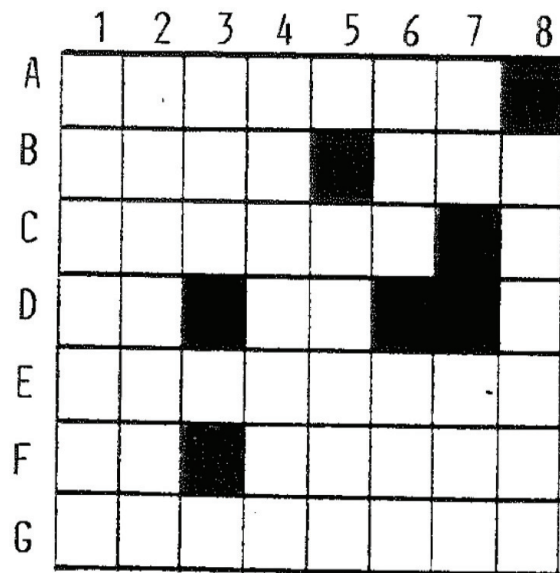
<u>cheveux court</u> (tour d'oreille)	<u>mi-long</u>	<u>cheveux long</u> (à partir de l'épaule)
brushing : 15 €	18 €	20 €
coupe brush 20 €	25 €	30 €
coloration coupe brush : 40 €	45 €	50 ou 60 €
coloration brush : 35 €	40 €	45 ou 55 €
perm coupe brush: 40 €	45 €	50 ou 60€
colo mèches coupe brush : 50 €	55 €	60 ou 70€
mèches coupe brush : 50 €	55 €	60 ou 70€
ombres coupe brush : 50 €	55 €	à partir de 60€
patine : 15 €		20 €

diplômé du BP coiffure , plus de 10 ans d'expériences
tva non applicable n siren:821 660 024

Cette rubrique est consacrée à la valorisation des acteurs économiques de notre commune. Chaque trimestre, nous présenterons les nouveaux commerçants, artisans... mais également ceux déjà installés depuis plus ou moins longtemps... Si vous venez de créer votre entreprise sur la commune de Fontaine Notre Dame, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Mairie.

Les mots croisés de Jean-René DECAUDAIN

Publiés dans le bulletin municipal de janvier 1993



HORIZONTALEMENT

- A/Un moulin de Fontaine.
B/Ancien nom de la rue de la République / Commune de l'Avesnois.
C/Ecrivain prénommé Anatole.
D/Préfixe / pronom / Ensemble des nombres réels.
E/Tuyaute.
F/Abréviation de minute / gastéropode.
G/Charmant(e).

VERTICALEMENT

- 1/Loua sa terre.
2/A donné son nom à une rue de Fontaine.
3/Exécuta / Ensemble des entiers naturels / Précède le Seigneur.
4/Mais où est-il donc ?
5/Sym.chim de l'iode / Prénom féminin.
6/Sauva les couples / Relevé d'identité bancaire.
7/Sym.chim de l'erbium / Cité d'Ille et Vilaine.
8/Nul ne résiste au charme doux de son chant d'amour.

Proxi

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

A partir du 11 juin, nous vous accueillons
de 6 h. 30 à 13 h. et de 15 h. 30 à 20 h.
du mardi au dimanche.

Dépôt de pain, Alimentation générale
Fruits et légumes, Gaz
Point Poste, Journaux
Snacking **NOUVEAUTE**
Charcuterie, Pâtes, Viandes
Saucisson du producteur **NOUVEAUTE**
Livraisons à domicile.

Proxi Bourlons & Associés Opérateurs Commerce / Ne pas payer sans avoir payé!

Au plaisir de vous accueillir !

11, place des Anciens Combattants - 62860 BOURLON
Tél. 03 27 37 36 07 - Mail : proxi.bourlon@outlook.fr



Du **lundi** au **vendredi**
8h30-12h30 / 13h30-18h30
Et le **samedi**
8h30-12h

441 route de Bapoume
59400 FONTAINE NOTRE-DAME
Tél. 03 27 74 10 47
Fax 03 27 74 10 87

www.wilmot.fr

Informations pratiques

Louer un logement : propriétaire-bailleur, des droits et des devoirs



Quelques rappels en matière de location de logement

En matière de location, les règles se sont renforcées depuis janvier 2023 et les services de la Préfecture du Nord ont fait de la lutte contre « l'habitat indécent » une priorité en matière de logement.

Quelques rappels sont donc nécessaires afin que propriétaires et locataires soient assurés d'une protection réciproque de leurs droits.

L'établissement d'un bail écrit est une obligation, celui-ci doit s'accompagner d'un état des lieux « entrants » puis « sortants » à la fin du bail également écrits. Ces documents sont établis en double exemplaires.

Le propriétaire doit également produire un dossier de diagnostics techniques comprenant : le Diagnostic de Performance Energétique (DPE), le Constat de Risque d'Exposition au Plomb (CREP), le Diagnostic d'Installation intérieure d'Electricité (pour les installations de plus de 15 ans), l'Etat de l'Installation Intérieur Gaz (pour les installations de plus de 15 ans), un état des risques naturels, d'exposition au bruit... si le logement est dans une zone concernée.

Des documents types existent et toutes les informations relatives à la location sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31059
Vous pouvez également vous renseigner auprès de la mairie.

Tous ces documents permettent d'assurer à chacun, locataire comme propriétaire-bailleur, une clarification de leurs droits et devoirs respectifs et de se protéger des recours.



Hainaut

informations

LA LETTRE #06 - JUIN 2024

M'T Dents : des rendez-vous offerts chez le dentiste



Avoir de bonnes habitudes d'hygiène dentaire empêche l'apparition de caries. Les dents soignées tôt évitent des traitements lourds et coûteux.

C'est la raison pour laquelle l'Assurance Maladie a créé le programme M'T dents.

C'est quoi M'T dents ?

Un rendez-vous offert chez le dentiste afin de vérifier la santé des dents et des gencives et de donner des conseils pour bien s'en occuper.

Un ou plusieurs rendez-vous peuvent être également proposés si les dents doivent être soignées.

Ces rendez-vous et ces soins seront pris en charge par l'Assurance Maladie et vous n'aurez pas à les payer.

Pour ne pas payer le rendez-vous il faut présenter au dentiste :

- votre carte Vitale ou celle de votre enfant ;
- le formulaire M'T dents (valable 1 an à partir de la date anniversaire de votre enfant). Prenez rendez-vous sans attendre.

Comment ça marche ?

De 3 à 18 ans : un mois avant la date anniversaire de votre enfant, quand il va avoir 3 ans, 6 ans, 9 ans, 12 ans, 15 ans, vous recevez un formulaire M'T dents par courrier ou sur votre compte ameli. Vous prenez rendez-vous chez votre dentiste pour votre enfant.

De 18 à 24 ans : un mois avant votre anniversaire de 18 ans, 21 ans ou 24 ans, vous recevez un formulaire M'T dents par courrier ou sur votre compte ameli.

Pour en savoir plus : rendez-vous sur ameli.fr



Hainaut

informations

LA LETTRE #07 - JUILLET 2024

Des difficultés pour vous soigner ?



Un quart des assurés déclarent renoncer à se faire soigner. En cause, une méconnaissance des droits, la complexité du système ou des freins financiers. Face à ces situations, vous pouvez vous orienter vers la **Mission Accompagnement santé (MAS)**.

De quoi s'agit-il ?

La MAS est une offre de services de l'Assurance Maladie permettant à chacun d'accéder aux droits et aux soins auxquels il peut prétendre.

Comment se déroule l'accompagnement ?

Un conseiller « accompagnement santé » vous contacte et réalise avec vous un bilan de vos droits et de vos besoins. Il vous oriente et vous accompagne pour vos démarches en lien avec votre santé. Il se tient informé de votre situation et vous aide à trouver des solutions.

Quels sont les bénéfices ?

- vous êtes à jour de vos droits ;
- vous savez mieux vous orienter dans le parcours de soins ;
- vous êtes plus autonome dans vos démarches.

Comment bénéficier de l'accompagnement ?

- Pour être accompagné, prenez contact avec votre caisse d'assurance maladie :
- à l'accueil de **votre CPAM** ;
- par la messagerie de **votre compte ameli** ;
- par téléphone au 36 46.

Pour en savoir plus : rendez-vous sur ameli.fr



Votre carte européenne d'assurance maladie

Vous partez bientôt en vacances en Europe ? Vous souhaitez voyager en toute sérénité ? Pensez à prendre avec vous votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM).

Elle facilite la prise en charge de vos éventuels soins médicaux. Commandez-la via votre compte ameli.

Pas encore de compte ameli ? Créez-le dès maintenant sur ameli.fr. Vous pouvez aussi télécharger l'appli ameli dans l'App Store ou Google Play.



Commander sa CEAM

La commande de la Carte Européenne d'Assurance Maladie se réalise depuis votre compte ameli, rubrique « Mes démarches » > « Carte Européenne d'Assurance Maladie ».

Flashsez le QR code pour accéder à ameli.fr



3646 Service gratuit + prix appel ameli.fr



Été : les accueils et leurs horaires d'ouverture

Pendant la période estivale, nos agences et points d'accueil restent ouverts, mais les horaires d'ouverture peuvent être modifiés.

Consulter les horaires d'ouverture et les modalités d'accueil (avec ou sans rendez-vous) sur ameli.fr

Pour tous vos courriers, une seule adresse :

CPAM du Hainaut
63, rue du Rempart BP 60499
59321 Valenciennes cedex.



Prendre RDV

Connectez-vous à votre compte ameli ou contactez le 3646 (service gratuit + prix appel). Munissez-vous de votre carte Vitale.

Flashsez le QR code pour accéder à ameli.fr



3646 Service gratuit + prix appel ameli.fr

Vous avez la parole...

Rubrique vous avez la parole...

Fontenoises et Fontenois, cette page est à vous. « Vivre à Fontaine » vous donne la parole. N'hésitez pas à partager vos initiatives, vos passions, vos réussites, ou nous faire des propositions pour améliorer le quotidien de notre village.



Merci de nous préciser si vous souhaitez que celles-ci soient publiées. Dans ce cas, nous vous demandons de préciser votre nom, prénom et coordonnées. Vous pouvez également y joindre des photos et déposer l'ensemble soit en Mairie, soit à l'adresse : accueil@ville-de-fontainenotredame-59.fr

Tribune du groupe « une nouvelle ère fontenoise »

Aucune expression ce trimestre

Selon l'article L.2121-27-1 du CGCT « Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale. »

Pompes funèbres **Intervention 7j/7 - 24h/24**

Lomprenz Falchero

Organisation complète de funérailles | Transport de corps | Articles funéraires | Marbrerie | Contrats obsèques

du Lundi au Vendredi de 10h à 12h00 et de 14h00 à 18h00 Fermeture téléphonique le samedi et dimanche

523 route de Bapaume
59400 Fontaine Notre Dame
03 27 74 10 46

160 route de Cambrai
59231 Gouzeaucourt
03 27 73 13 17

pompesfunebres@orange.fr

Despinoy
BÉTISES DE CAMBRAI

www.betises-cambrai-despinoy.fr

Les Naissances à Fontaine Notre Dame



Souhaitons la bienvenue à

Constance DAUBRESSE née le 23/03/2024

Les naissances seront, de nouveau, publiées dans le bulletin municipal avec l'accord préalable des parents donné lors de la déclaration de naissance en mairie.

A vos agendas



Juillet 2024

24/07 Fête du Centre aéré à 19h00

Août 2024

02/08 Camion bleu France services 9h00-13h00 place Jean Jaurès

Septembre 2024

06/09 Camion bleu France services 9h00-13h00 place Jean Jaurès

06/09 Vendredi des voisins, stade Chomié organisé par Fontaine actions

07/09 Commémorations du 80ème anniversaire de la libération de Fontaine Notre Dame à 11h

08/09 - Brocante de 8h00 à 17h00 organisée par le Comité des Fêtes

- Forum des Associations rue du Canton de Chemillé de 9h00 à 14h00

15/09 Concert de l'harmonie municipale à 18h à la salle des fêtes

18/09 Don du sang de 15h00 à 19h00 à la Salle des Fêtes

28/09 Concours de belote organisé par l'USF à la Salle des fêtes

Octobre 2024

04/10 Camion Bleu France services 9h00-13h00 place Jean Jaurès

06/10 Les foulées de la Folie à partir de 9h00 (course à pied et marche) salle polyvalente pour les marcheurs fontenois

06/10 Spectacle humoristique organisé par Fontaine Actions à la Salle des fêtes

12/10 Repas des aînés à 12h00 à la Salle des fêtes

19/10 et 26/10 Nettoyage des tombes dans le cadre du Téléthon par Fontaine Actions

Contacts utiles



ASSAINISSEMENT

NOREADE 03.27.76.55.30

VEOLIA 09.69.36.72.61

GESTION DES DECHETS

Communauté d'agglomération de Cambrai 03.27.72.40.00

Collecte des encombrants (uniquement sur RDV) 03.58.24.00.00

VIE SOCIALE ET FAMILIALE

Stéphanie Prévost **Assistante Sociale de la MNS de Cambrai/Marcoing** fait des permanences au Centre Social AJR de Noyelles sur Escaut **UNIQUEMENT SUR RDV** soit auprès de l'UTPAS de Cambrai au 03 59 73 37 00 ou auprès du Centre Social AJR 03 27 70 18 12

Résultat des mots croisés

E	L	B	A	R	O	A		G
N	O	I	A		N	M		F
E	D	A	C	N	A	R		E
R		L	I		M	E		D
I		E	C	N	A	F		C
S	R	O		R	U	F		B
	E	N	I	O	T	A		A
8	7	6	5	4	3	2	1	